

VISION DU CINÉMA ET DE LA TÉLÉVISION

2022-2026



ville.quebec.qc.ca/tournage

Bureau
du **CINÉMA**
et de la télévision

VILLE DE
QUÉBEC



Remerciements

La Ville de Québec remercie ses partenaires financiers qui collaborent à soutenir l'industrie du cinéma et de la télévision de la Capitale-Nationale : le Secrétariat à la Capitale-Nationale et le ministère de la Culture et des Communications.

La Ville de Québec remercie ceux qui travaillent au quotidien au sein de cette industrie et dont le travail et la passion participent à l'économie et au rayonnement culturel de la capitale du Québec.

Enfin, la Ville de Québec remercie vivement ceux qui ont participé à l'élaboration de la présente vision. Elle tient à souligner la qualité de leurs contributions et combien la force de leur engagement constitue une source d'inspiration.



Par la beauté de ses lieux, de son histoire, de ses artisans et artistes ingénieux, Québec a tant à offrir aux cinéphiles et téléphiles d'ici et d'ailleurs.

Alors qu'elle peut compter sur une structure bien établie grâce, entre autres, au Bureau du cinéma et de la télévision, à des initiatives et programmes locaux, ainsi qu'à l'aide financière des gouvernements provincial et fédéral, la Capitale-Nationale se positionne fièrement comme un incontournable de la production cinématographique et télévisuelle au Québec.

Nous savons pertinemment que l'impact culturel d'une diffusion large public est grand et que les retombées économiques le sont tout autant.

Avec l'objectif de travailler ensemble à faire rayonner la culture cinématographique et télévisuelle de la région, la Ville de Québec et les gens de l'industrie ont réfléchi à des pistes d'action et d'amélioration à mettre en œuvre au cours des cinq prochaines années pour soutenir la vitalité du milieu, favoriser la création, encourager les talents d'ici et permettre le développement d'expertise chez nous.

Le résultat de ces réflexions se trouve dans cette Vision du cinéma et de la télévision, un guide qui, nous le croyons, donnera le coup d'envoi à des années riches en tournages qui mettront à l'avant-plan notre savoir-faire dans le domaine.

Merci à nos nombreux partenaires, dont l'engagement nous inspire à être meilleurs. En unissant nos forces et en faisant preuve de cohésion, nous partageons notre désir de voir notre ville s'épanouir.

La table est donc mise pour que souvent dans les prochaines années, on entende à Québec le classique « Silence, on tourne! ».

Bruno Marchand
Maire de Québec



Fruit d'une étroite collaboration et de nombreuses consultations, cette vision reflète la dynamique existante entre la Ville de Québec et les multiples acteurs du milieu du cinéma et de la télévision.

Le Bureau du cinéma et de la télévision, qui accompagne l'industrie depuis une dizaine d'années, a instauré cette grande démarche qui nous a donné un accès direct aux réflexions et aux aspirations qui animent cette communauté. L'objectif? Avoir une industrie plus performante d'ici 2026.

Vous trouverez dans ce document les constats, les enjeux, les orientations stratégiques et les pistes d'action concrètes qui nous guideront pour les prochaines années. Nous souhaitons que cette Vision du cinéma et de la télévision devienne une référence pour les individus, les entreprises et les organisations du milieu et que chacun y puise son inspiration afin de se fixer ses propres objectifs.

Les productions cinématographiques et télévisuelles font partie intégrante de notre culture. La Capitale-Nationale étant déjà reconnue pour ses multiples atouts en matière de productions audiovisuelles, nous souhaitons que cette vision devienne un véritable tremplin pour l'industrie.

Je tiens à remercier tous ceux qui ont participé de près ou de loin à sa réalisation et qui contribueront à la faire vivre dans les prochaines années. C'est en travaillant en collaboration, avec audace et détermination, que nous réussirons à faire grandir et rayonner cette industrie.

Catherine Vallières-Roland
Membre du comité exécutif
Responsable de la culture et des grands événements



Photo : Philippe Bossé

TABLE DES MATIÈRES

Introduction	9
Démarche méthodologique.....	10
1. Présentation sommaire de l’environnement interne de la Capitale-Nationale	
1.1. Industrie du cinéma et de la télévision de la Capitale-Nationale	12
1.2. Bureau des grands événements de la Ville de Québec.....	14
1.3. Une Capitale-Nationale partenaire de son industrie	16
1.4. Table de concertation de l’industrie du cinéma et de la télévision de la Capitale-Nationale.....	22
1.5. Main-d’œuvre de l’industrie du cinéma et de la télévision de la Capitale-Nationale.....	24
2. Principaux constats et enjeux	
2.1. Principaux constats et enjeux relatifs à l’industrie du cinéma et de la télévision de la Capitale-Nationale.....	27
2.2. Principaux constats et enjeux relatifs à la Ville de Québec.....	33
3. Énoncé de vision et orientations stratégiques	
3.1. Énoncé de vision.....	36
3.2. Orientations stratégiques.....	36
4. Principales stratégies et pistes d’action	
4.1. Principales stratégies et pistes d’action relatives à l’industrie du cinéma et de la télévision de la Capitale-Nationale.....	38
4.2. Principales stratégies et pistes d’action relatives à la Ville de Québec	50
Conditions de succès	61
Conclusion.....	62
Annexe 1 – Liste des personnes et des organisations consultées.....	64
Annexe 2 – Liste des entreprises et des organisations invitées à participer au sondage	68

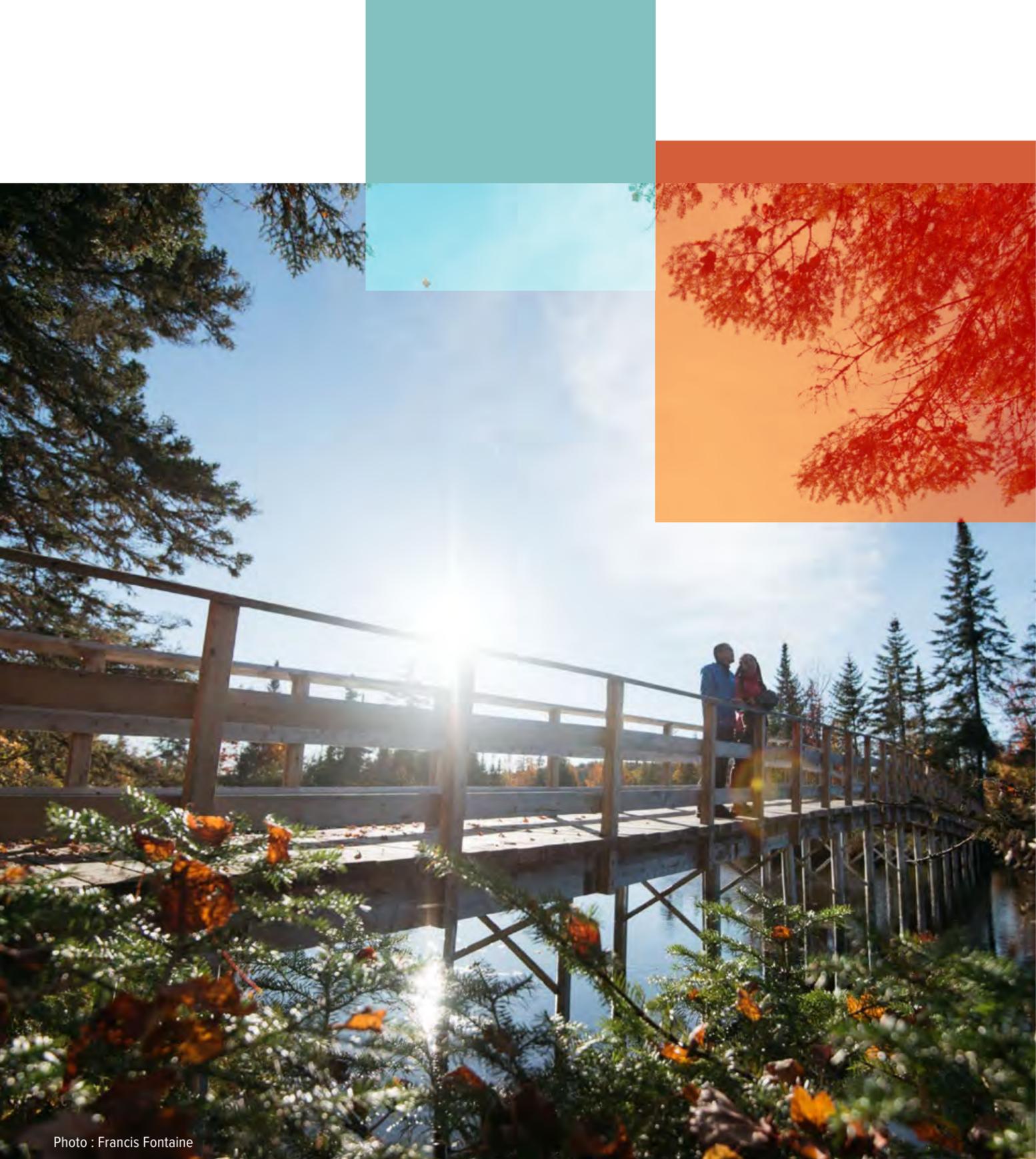


Photo : Francis Fontaine

INTRODUCTION

Deuxième centre de production cinématographique et télévisuelle du Québec, la Capitale-Nationale participe activement au rayonnement culturel québécois. Le développement de son industrie audiovisuelle avait jusqu'à présent fait l'objet de diverses réflexions. Pour permettre à cette industrie de prendre pleinement son envol, la Ville de Québec initie une Vision du cinéma et de la télévision, qu'elle produit en concertation avec l'industrie. Cette vision formalise pour la première fois, une réflexion collective sur l'avenir de l'industrie locale. Elle constitue donc un fondement.

La vision identifie les enjeux de développement de l'industrie de la Capitale-Nationale et elle détermine comment couronner de succès ce développement. Chaque enjeu identifié est assorti de stratégies d'intervention et de pistes d'action. La vision porte sur cinq ans, car au terme de cette période, l'industrie aura acquis les outils, les connaissances et le fonctionnement nécessaires pour aspirer à une nouvelle ambition. Chacun s'y est exprimé librement sur la base de ses connaissances et de son expérience. Élaborée dans la transparence, l'écoute et le respect, la Vision retient ce qui fait consensus. De ce travail collectif résulte une direction légitime pour les prochaines années. Cadre de référence pour l'industrie locale et ses partenaires stratégiques et financiers, la Vision vise à aider à la prise de décision, créer des liens et à renforcer la cohésion au sein de l'écosystème¹ audiovisuel régional. Sa finalité sera une performance globale plus affirmée et source de fierté.

Le principal besoin était de clarifier ce qui relève de la responsabilité de l'industrie et ce qui relève de celle de la Ville de Québec. La Vision guide donc le lecteur en ce sens et elle précise la répartition des stratégies d'intervention. La Ville de Québec, administration publique municipale, soutient l'industrie qui intervient sur son territoire. Elle accorde, avec le partenariat financier du gouvernement du Québec, des moyens pour que l'industrie s'organise et se développe. De son côté, l'industrie a la responsabilité de son organisation et de son développement. La Ville de Québec est heureuse de porter cette vision en association avec l'industrie de la Capitale-Nationale.

1. Le terme écosystème est utilisé à plusieurs reprises dans ce document. Il détermine le milieu audiovisuel dans sa globalité, incluant l'industrie (entreprises, professionnels, etc.) et ses partenaires (fournisseurs, institutions, etc.), dont les bailleurs de fonds publics.

DÉMARCHE MÉTHODOLOGIQUE

Plan d'élaboration

Le plan d'élaboration de la Vision du cinéma et de la télévision s'articule autour de trois phases principales, selon une approche logique.

Phase 1	Diagnostic et analyse stratégiques
Phase 2	Énoncé de vision et orientations stratégiques
Phase 3	Stratégies et pistes d'action

Diagnostic et analyse stratégiques

Le diagnostic posé ne prétend pas couvrir l'ensemble des dimensions de l'industrie du cinéma et de la télévision de la Capitale-Nationale, mais simplement d'identifier les éléments les plus significatifs pour la comprendre². Il examine les variables qui caractérisent et orientent le fonctionnement de cette industrie³. L'analyse des données collectées éclaire les dimensions qui favorisent ou freinent la performance de l'industrie.

Le diagnostic repose sur la consultation de données secondaires (rapports, études, planifications, etc.) et sur la collecte de données primaires. Un sondage anonyme, sous la forme d'un questionnaire en ligne autoadministré d'une trentaine de questions, a permis de collecter des données quantitatives et qualitatives. Les données qualitatives ont été complétées par des entrevues⁴.

L'analyse a donc été faite sur la base d'un examen minutieux de sources documentaires et d'une large consultation aux méthodologies éprouvées, où la rigueur garantit l'objectivité des résultats.

2. Exemples de dimensions de l'industrie : la main-d'œuvre, l'organisation du milieu, les infrastructures.
3. Exemples de variables : un bassin de main-d'œuvre limité, la difficulté du milieu à s'organiser, le manque d'infrastructures pour accueillir de grosses productions cinématographiques.
4. La liste des personnes et des organisations consultées est présentée à la page 64 (annexe 1).



Photo : Jeff Frenette



Photo : Renaud Philippe

Composantes de la Vision

La Vision présente les enjeux auxquels l'industrie du cinéma et de la télévision de la Capitale-Nationale fera face dans les prochaines années. Leur identification est le fruit du long travail de diagnostic et d'analyse stratégiques.

L'énoncé de vision représente l'image globale que souhaite projeter cette industrie au terme de la période couverte par la Vision. Conforme aux enjeux, il guide l'industrie dans la gestion du changement attendu.

Les orientations stratégiques déterminent les grands dossiers qui marqueront l'intervention de l'industrie jusqu'en 2026. Elles fixent les priorités d'action et prennent la forme de visées générales.

Les stratégies d'intervention sont accompagnées de pistes d'action. Induites par les enjeux identifiés, elles visent à concrétiser les orientations stratégiques.

Enfin, des conditions de succès ont été ajoutées pour renforcer ou nuancer les stratégies. En effet, la complexité de certains enjeux conduit à agir avec conviction, mais aussi avec discernement.

Une vision à s'approprier pour mieux performer

Cette vision s'articule pour l'industrie du cinéma et de la télévision de la Capitale-Nationale et pour ses partenaires stratégiques et financiers. En effet, chacun selon sa mission, ses clientèles, ses activités et ses axes d'intervention, sera invité à considérer les enjeux identifiés dans la Vision pour sa propre planification stratégique ou son plan d'action. Les pistes d'action mentionnées dans la Vision devraient être reprises, adaptées et affinées. Il appartiendra à chacun de fixer ses objectifs sur la base de ses propres résultats et de la progression qu'il souhaite atteindre. Ces objectifs seront assortis d'indicateurs de performance pour mesurer l'atteinte des résultats. Ainsi, une amélioration concomitante des performances individuelles et, conséquemment, une amélioration sensible de la performance globale de l'industrie de la Capitale-Nationale seront possibles.

INDUSTRIE DU CINÉMA ET DE LA TÉLÉVISION DE LA CAPITALE-NATIONALE

Faits saillants du Profil 2019 de la production cinématographique et télévisuelle indépendante dans la région de la Capitale-Nationale (2020)⁵

Financement

Avec 10,50 M\$ de financement pour la période 2017-2019, le Fonds des Médias du Canada est le premier contributeur à la production audiovisuelle de la Capitale-Nationale, devant la SODEC (2,48 M\$) et Téléfilm Canada (2,33 M\$). La Ville de Québec, grâce à ses ententes avec le Secrétariat à la Capitale-Nationale et le ministère de la Culture et des Communications, soutient la production à hauteur de 1,60 M\$ et son aide au démarrage est de 0,60 M\$, pour la période 2017-2019.

Portrait

- La contribution de la Capitale-Nationale à la valeur de la production cinématographique et télévisuelle indépendante du Québec est en moyenne de 4,3 % pour la période de 2010-2019.
- Sur la période 2017-2019, Montréal et Laval représentent 80 %, la Montérégie 7 %, les Laurentides 6 %, la Capitale-Nationale 4 % et les autres régions 3 %.
- La part de la production télévisuelle dans la valeur totale de la production audiovisuelle est de 88 % pour la Capitale-Nationale et de 92 % pour les autres régions du Québec, pour la période 2017-2019. La part de la production cinématographique est donc de 12 %.
- Les magazines représentent une part grandissante de la production de la Capitale-Nationale : 27 % de la valeur totale de la production audiovisuelle pour la période 2017-2019, contre 23 % pour la période 2016-2018. Il en va de même pour les documentaires : 11 % pour la période 2017-2019, contre 7 % pour la période 2016-2018. Dans le même temps, les jeux et les variétés connaissent une décroissance importante : 27 % de la valeur totale de la production audiovisuelle pour la période 2017-2019, contre 36 % pour la période 2016-2018.

- Contrairement aux autres régions du Québec (hors Montréal), les fictions, les animations et les documentaires représentent une minorité des productions de la Capitale-Nationale (fictions et animations 35 % comparativement à 64 % et documentaires 11 % comparativement à 14 %). En revanche, les magazines, les jeux et les variétés représentent une majorité des productions de la Capitale-Nationale par rapport aux autres régions (magazines 27 % comparativement à 15 %, jeux et variétés 27 % comparativement à 8 %).
- Le nombre et la valeur des productions cinématographiques diminuent dans la Capitale-Nationale (8 productions pour la période 2017-2019, contre 13 pour la période 2011-2013, et 11 M\$ de valeur totale, contre 27 M\$). La valeur moyenne des devis de production diminue aussi 1,3 M\$ pour la période 2017-2019, contre 2,2 pour la période 2011-2013).
- La valeur de la production télévisuelle ne reflète pas l'augmentation du nombre de projets (103 projets pour la période 2017-2019, contre 76 pour la période 2011-2013, mais seulement 83 M\$ de valeur totale, contre 73 M\$). La valeur moyenne des devis de production a baissé (0,8 M\$ pour la période 2017-2019, contre 1,0 pour la période 2011-2013).

5. Source de l'information citée dans le Profil 2019 de la Capitale-Nationale : Société de développement des entreprises culturelles (SODEC), données provenant du programme québécois de crédit d'impôt – Compilation : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec - MARCEAU, Sylvie (2020), Profil de l'industrie audiovisuelle au Québec en 2019, Québec.



BUREAU DES GRANDS ÉVÉNEMENTS DE LA VILLE DE QUÉBEC

Mandat

Depuis 2009, le Bureau des grands événements (BGÉ) de la Ville de Québec agit à titre de Bureau du cinéma et de la télévision. Il accueille des productions cinématographiques et télévisuelles dans la région de la Capitale-Nationale et il soutient activement l'industrie locale.

Sa force est d'agir comme un guichet unique pour les services municipaux de la Ville de Québec qui sont requis pour les tournages et qu'il coordonne. Ceci le distingue des autres bureaux régionaux du cinéma et de la télévision du Québec, sur les territoires desquels les producteurs doivent adresser de multiples demandes pour obtenir les autorisations et les services nécessaires à leurs tournages. Les producteurs bénéficient donc à Québec d'un service personnalisé et privilégié qui facilite leur travail.

Le BGÉ gère aussi des ententes avec des partenaires privés et publics. Il soutient l'organisation de l'industrie locale en finançant le plan d'action de la Table de concertation de l'industrie du cinéma et de la télévision de la Capitale-Nationale. Il administre des programmes d'aide financière que la Ville de Québec, en partenariat avec le gouvernement du Québec, offre à l'industrie locale pour ses productions cinématographiques et télévisuelles, qu'elles soient en démarrage ou en production.

Équipe

Au sein du BGÉ, l'équipe qui porte ces actions est constituée d'un professionnel et d'une technicienne en cinéma et télévision ainsi que d'une préposée à l'administration. Cette équipe agit avec le soutien et sous la responsabilité du directeur du bureau. Ensemble, ils proposent des services de qualité à l'industrie, soutiennent son développement et encouragent sa performance.

Vision de la Ville de Québec

La vision générale de la Ville de Québec pour 2026 s'énonce ainsi : « Une ville performante tournée vers le citoyen ». Cette vision oriente les stratégies et les pistes d'action relatives à la Ville de Québec dans la Vision du cinéma et de la télévision. La recherche de l'efficience et une gestion responsable des ressources, tant celles de l'administration municipale que celles de son territoire d'intervention, ont présidé à la définition de ces stratégies et pistes d'action.

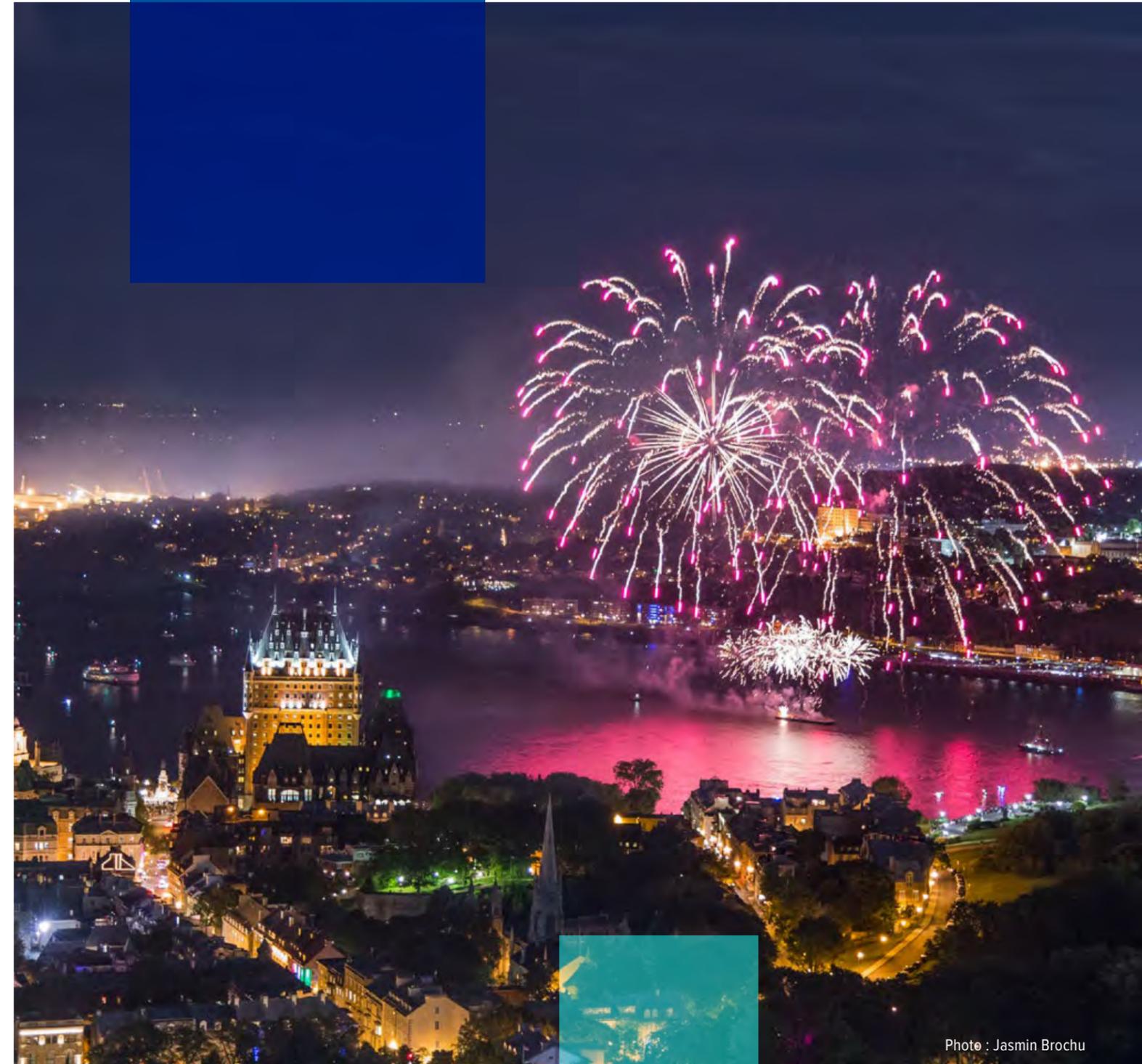


Photo : Jasmin Brochu

UNE CAPITALE-NATIONALE PARTENAIRE DE SON INDUSTRIE

Historique de l'engagement de la Ville de Québec et du gouvernement du Québec 2008-2021

2008

La Ville de Québec prend la relève du Commissariat au cinéma et à la télévision de Québec. Le Bureau de la Capitale-Nationale (BCN) collabore financièrement à ce projet qui vise à soutenir le développement de l'industrie du cinéma et de la télévision de la Capitale-Nationale.

2009

À la suite de Québec Horizon Culture, la Ville de Québec, le BCN et le ministère de la Culture et des Communications annoncent la création de la Mesure d'aide au démarrage de productions cinématographiques et télévisuelles. La contribution de la Ville de Québec et du Ministère s'inscrit dans le cadre de l'Entente de développement culturel.

Progressivement, les actions mises en place par la Ville de Québec, pour soutenir l'industrie du cinéma et de la télévision, s'articulent autour de quatre axes d'intervention : promouvoir, accueillir, concerter et soutenir.

2010

La Ville de Québec signe une entente de partenariat avec le Bureau du cinéma et de la télévision du Québec pour la promotion de la Capitale-Nationale hors du Québec.

2014

Pour mieux répondre aux besoins de l'industrie locale, les actions de la Ville de Québec se concentrent sur les axes soutenir et concerter.



2019

Le SCN et le Ministère renouvellent leur financement au programme de soutien à la production cinématographique et télévisuelle, volet longs métrages et séries télévisées.

Deux nouvelles formes de soutien à l'industrie de la Capitale-Nationale sont créées grâce à la Ville de Québec et au Ministère, par l'entremise de l'Entente de développement culturel. La discipline du cinéma est ajoutée à la mesure Première Ovation pour soutenir la relève de Québec et de Wendake, âgée de 18 à 35 ans. De plus, le soutien à la production cinématographique et télévisuelle s'enrichit d'un volet consacré aux courts métrages et aux webséries.



Photo : Jeff Frenette

2015

Sous l'impulsion de la Ville de Québec est créée la Table de concertation de l'industrie du cinéma et de la télévision de la Capitale-Nationale.

La même année, est lancé le programme de soutien à la production cinématographique et télévisuelle, exclusivement réservé aux producteurs de la Capitale-Nationale et financé par la Ville de Québec.

2018

Le Secrétariat à la Capitale-Nationale (SCN), anciennement le BCN, et le ministère de la Culture et des Communications (Entente de développement culturel) contribuent de façon ponctuelle au financement de ce programme.

2020

Un appel de projets en animation et en production de contenu interactif riche est lancé. Ponctuelle, cette mesure est financée par le ministère de la Culture et des Communications et la Ville de Québec, par l'entremise de l'ancien Fonds technoculture et de l'ancien Fonds sur le financement privé de la culture.

2021

Cette progression constante des actions posées en faveur de l'industrie de la Capitale-Nationale conduit à une réflexion stratégique collective, formalisée par la Vision du cinéma et de la télévision.

Performance des programmes d'aide financière réservés aux producteurs de la Capitale-Nationale

La Ville de Québec et le gouvernement du Québec sont fiers des résultats qui suivent (bilan cumulatif au 31 décembre 2020). Ceux-ci contribuent au développement et à la structuration de l'industrie locale.

Mesure d'aide au démarrage de productions cinématographiques et télévisuelles

Mise en place en **2009**, cette mesure a permis d'octroyer une ou plusieurs subventions à **92 projets**, pour un total de **2 150 000 \$**. Ce sont **36 compagnies** de production qui ont bénéficié de ce soutien, véritable levier à l'étape de développement des projets.

Soutien à la production de longs métrages et de séries télévisées

Mis en place en **2015**, ce programme a permis de soutenir **20 projets**, pour un total de **2 470 000 \$**. Le budget total des productions s'élève à **45,3 M\$**, dont **75 % investis à Québec**.

Les contributions financières du gouvernement du Québec, à partir de 2018, ont permis en moyenne de tripler le nombre de projets soutenus pour la période 2018-2020.

Soutien à la production de courts métrages et de webséries

Mis en place en **2019**, ce programme a permis de soutenir **5 projets**, pour un total de **180 000 \$**. Le budget total des productions s'élève à **972 216 \$**, dont **83 % investis à Québec**.

Première Ovation Cinéma

Mise en place en **2019**, cette mesure a permis de soutenir **21 projets**, pour un total de **200 000 \$**.

Appel de projets en animation et en production de contenu interactif riche

Mise en place de façon ponctuelle en **2020**, cette mesure a permis de soutenir **3 projets**, pour un total de **450 000 \$**. Le budget total des productions s'élève à **32,5 M\$**, dont **78 % investis à Québec**.



Positionnement stratégique de la Ville de Québec en 2021

Les programmes financés conjointement par la Ville de Québec, le Secrétariat à la Capitale-Nationale et le ministère de la Culture et des Communications visent des objectifs qui servent les intérêts communs de l'industrie du cinéma et de la télévision de la Capitale-Nationale.

Un producteur qui souhaite bénéficier de ces programmes doit donc souscrire aux priorités de l'industrie, de la Ville de Québec et du gouvernement du Québec qui sont formulées dans les objectifs généraux des programmes d'aide financière. Il s'engage à adhérer à un projet collectif et à participer à un partenariat qui sert ses intérêts individuels autant que ceux de l'industrie et du territoire.

Les programmes régionaux de soutien à la production sont complémentaires aux programmes nationaux du Québec (le crédit d'impôt remboursable pour la production cinématographique et télévisuelle québécoise et les aides sélectives de la SODEC, par exemple) et aux programmes du gouvernement fédéral (Fonds des médias du Canada, Téléfilm Canada). Ces programmes régionaux n'ont cependant pas vocation de compenser des décisions de financement accordées au Québec ou au gouvernement fédéral puisqu'ils ont leurs propres objectifs.

La Ville de Québec et le gouvernement du Québec reconnaissent la vitalité du domaine de la production cinématographique et télévisuelle dans la région. Le maintien du soutien financier qu'ils accordent doit reposer sur une démonstration de besoins réels, basée sur des résultats de performance.

Objectifs généraux des programmes d'aide financière réservés aux producteurs de la Capitale-Nationale

- Soutenir le développement de productions cinématographiques et télévisuelles portées par des entreprises de la Capitale-Nationale
- Permettre aux entreprises et aux ressources professionnelles de la Capitale-Nationale de travailler sur leur territoire et d'y développer leurs expertises
- Favoriser l'embauche locale (artistes, techniciens, etc.) et la structuration de l'industrie de la Capitale-Nationale par un maillage de ses entreprises
- Soutenir la vitalité du milieu pour favoriser la création, augmenter le volume et la valeur de productions et maintenir un bassin de main-d'œuvre locale expérimentée
- Renforcer le rayonnement culturel de la Capitale-Nationale en encourageant les talents de ce territoire et en stimulant la compétitivité de ses entreprises

Optimisation des programmes

Au regard des objectifs ci-dessus, la Ville de Québec et le gouvernement du Québec optimisent de concert la gestion de leurs programmes.

- 1 Ajout d'indicateurs de performance liés aux projets qui bénéficient des programmes, pour s'assurer d'atteindre les objectifs et pour un meilleur suivi des activités de l'industrie
- 2 Révision des critères d'admissibilité aux programmes et des critères d'analyse des demandes pour garantir la pertinence des subventions accordées et pour plus de rigueur dans la gestion des fonds

La Ville de Québec a mandaté la firme Raymond Chabot Grant Thornton pour documenter les données de base de la mesure de l'industrie du cinéma et de la télévision et pour produire des recommandations sur les indicateurs à mettre en place dans les programmes dès 2021.



TABLE DE CONCERTATION DE L'INDUSTRIE DU CINÉMA ET DE LA TÉLÉVISION DE LA CAPITALE-NATIONALE

Mission

Réunir les acteurs afin de mobiliser, d'agir et de défendre les enjeux du milieu cinématographique et télévisuel pour, ensemble, dynamiser à long terme l'industrie et ouvrir la ville de Québec sur le monde.

Vision

Être reconnue comme pôle d'expertise et d'innovation de l'industrie cinématographique et télévisuelle de Québec pour l'action concertée dans ce secteur d'activité.

Composition

La Table de concertation est un regroupement de bénévoles qui travaillent à dynamiser l'industrie du cinéma et de la télévision de la Capitale-Nationale. Sa création résulte d'une rencontre de travail, à l'automne 2014, initiée par le Bureau des grands événements de la Ville de Québec. La Table est d'abord constituée sous la forme d'une association puis, à partir de l'été 2016, sous la forme d'un organisme à but non lucratif.

Les membres de la Table représentent les composantes de l'industrie :

- Maisons de production
- Pigistes
- Fournisseurs de services
- Festivals et événements
- Organismes
- Associations et syndicats

Exemples d'action

- Production, dépôt et présentation de mémoires au Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTR) pour le renouvellement des licences des diffuseurs que sont la Société Radio-Canada (SRC), Québecor, Corus Média, Bell Média, VMédia et Télé-Québec
- Production, dépôt et présentation de demandes relatives aux besoins de l'industrie de la Capitale-Nationale auprès de Téléfilm Canada, la Société de développement des entreprises culturelles (SODEC) et le Fonds des médias du Canada (FMC), ainsi que lors des consultations prébudgétaires des paliers gouvernementaux
- Commande de rapports annuels sur le profil de l'industrie du cinéma et de la télévision de la Capitale-Nationale et sur celui des professionnels de cette industrie



MAIN-D'ŒUVRE DE L'INDUSTRIE DU CINÉMA ET DE LA TÉLÉVISION DE LA CAPITALE-NATIONALE

Malgré leurs atouts, les professionnels de la Capitale-Nationale souffrent de divers problèmes interdépendants :



Les conséquences de ces problèmes pour la Capitale-Nationale sont aussi interdépendantes :



Les problèmes rencontrés, leurs raisons et l'impact réel de leurs conséquences sont toutefois à nuancer selon les profils d'emplois et les types de productions audiovisuelles. Ainsi, des professionnels sont épargnés par ces problèmes et vivent bien de leur métier, notamment dans les secteurs de la vidéo et de l'animation. Globalement, ces problèmes sont à mieux documenter et à mieux circonscrire pour être mieux pris en charge.

Les syndicats jouent un rôle majeur dans la promotion des compétences locales et dans la mise en relation des professionnels avec les employeurs. De nouveaux processus de gestion et des outils adaptés aux nouveaux comportements génèrent une administration plus performante et plus attractive (ex. : l'application de l'Aiest/IATSE – Local 523 envoi en temps réel des propositions de postes aux membres du syndicat par catégories d'emplois). De plus, la relève et les profils les plus compétitifs, notamment parmi les techniciens, sont ciblés par des stratégies spécifiques afin de constituer une offre de main-d'œuvre de haute qualité, pour une meilleure attractivité de la Capitale-Nationale.

Syndicats

- Union des artistes (UDA)
- Association québécoise des techniciens et des techniciennes de l'image et du son (AQTIS) section locale 514 Aiest
- Alliance internationale des employés de scène, de théâtre et de cinéma (Aiest/IATSE)

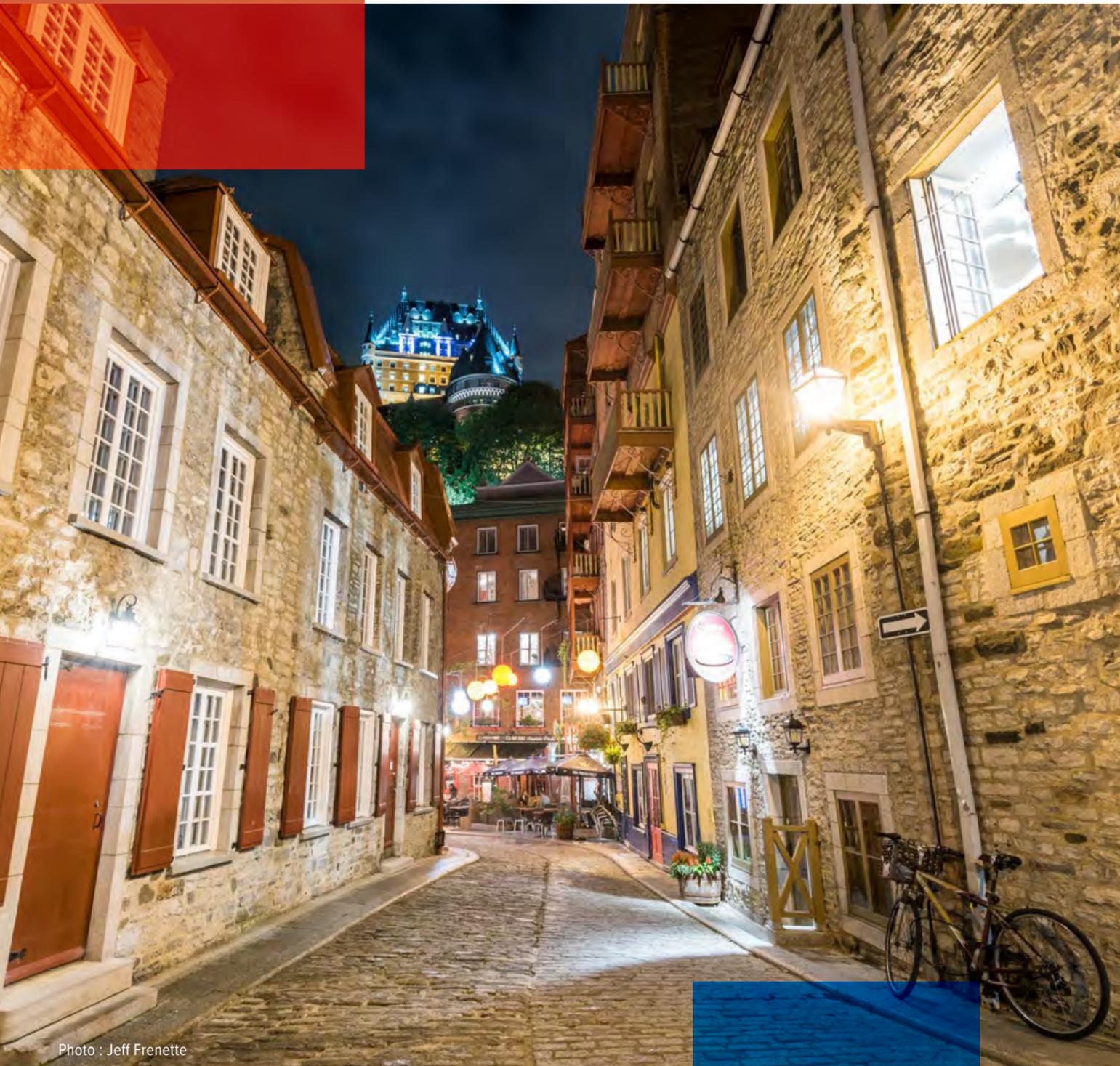


Photo : Jeff Frenette

PRINCIPAUX CONSTATS ET ENJEUX RELATIFS À L'INDUSTRIE DU CINÉMA ET DE LA TÉLÉVISION DE LA CAPITALE-NATIONALE

Les enjeux sont présentés selon un ordre logique.

Constat 1

Il n'existe pas de portrait exhaustif de l'industrie audiovisuelle québécoise duquel extraire une représentation fiable pour la Capitale-Nationale. Les données disponibles étant partielles, la connaissance de cette industrie s'avère subjective*.

* Les données diffusées par l'Observatoire de la culture et des communications de l'Institut de la statistique du Québec proviennent de bailleurs de fonds comme la SODEC, elles ne représentent que leurs clients et non l'industrie dans sa globalité.

Enjeu 1

Connaissance objective de l'industrie locale

Constat 2

À l'image d'une industrie qui apparaît fragmentée, les connaissances stratégiques sur l'écosystème audiovisuel sont fragmentaires. Il en résulte des perceptions erronées et une difficulté à prendre des décisions éclairées*.

* Ainsi, l'industrie locale surestime les retombées économiques qu'elle génère ou encore le portrait de la main-d'œuvre locale varie beaucoup d'un interlocuteur à un autre.

Enjeu 2

Implantation d'une intelligence d'affaires

Constat 3

Les réalités et les besoins varient d'un type de production audiovisuelle à un autre. Les intérêts peuvent alors s'avérer contradictoires et conflictuels sur le territoire. C'est notamment le cas entre les producteurs locaux et ceux en provenance de l'extérieur de la Capitale-Nationale qui sont en tournage dans la région.

Enjeu 3

Orchestration des intérêts individuels selon un mode complémentaire

Constat 4

La Table de concertation de l'industrie du cinéma et de la télévision de la Capitale-Nationale constitue un organe de gouvernance régionale. Sa composition, à l'image de l'industrie, génère des attentes diverses qui compliquent la définition d'un projet collectif. La concurrence entre producteurs (projets, financement) ajoute à la difficulté de créer une unité.

Enjeu 4

Instauration d'une gouvernance régionale qui unifie autour d'un projet collectif

Constat 5

La main-d'œuvre de la Capitale-Nationale souffre de divers problèmes (voir page 24-25).

Enjeu 5

Reconnaissance et sollicitation d'une main-d'œuvre locale diversifiée et expérimentée



Photo : Jeff Frenette

Constat 6

Une offre locale de formations (initiale et continue) se développe en collaboration avec l'industrie. Toutefois, l'industrie souhaite que cette offre s'enrichisse, notamment au niveau universitaire, selon l'évolution de ses besoins, pour renforcer les expertises locales, développer et retenir la relève.

Enjeu 6

Adaptation de l'offre de formations aux besoins de l'industrie locale et de sa relève

Constat 7

La réalité des infrastructures fait que la Capitale-Nationale est apte à accueillir des tournages sur sites plus qu'en studios. Ce sont des paysages naturels et bâtis, authentiques et de qualité, diversifiés et concentrés sur un petit territoire qui distinguent l'offre locale.

Enjeu 7

Capitalisation sur les atouts du territoire pour offrir des lieux de tournages distinctifs

Constat 8

Ce sont les productions étrangères indépendantes d'un budget inférieur à 5 M\$ qui viennent tourner dans la région. Au-delà de ce budget, la main-d'œuvre locale ne serait pas en quantité suffisante ou qualifiée pour répondre aux besoins des producteurs. De plus, les productions d'un budget de 35 M\$ et plus nécessitent de grands studios que la Capitale-Nationale n'a pas.

Enjeu 8

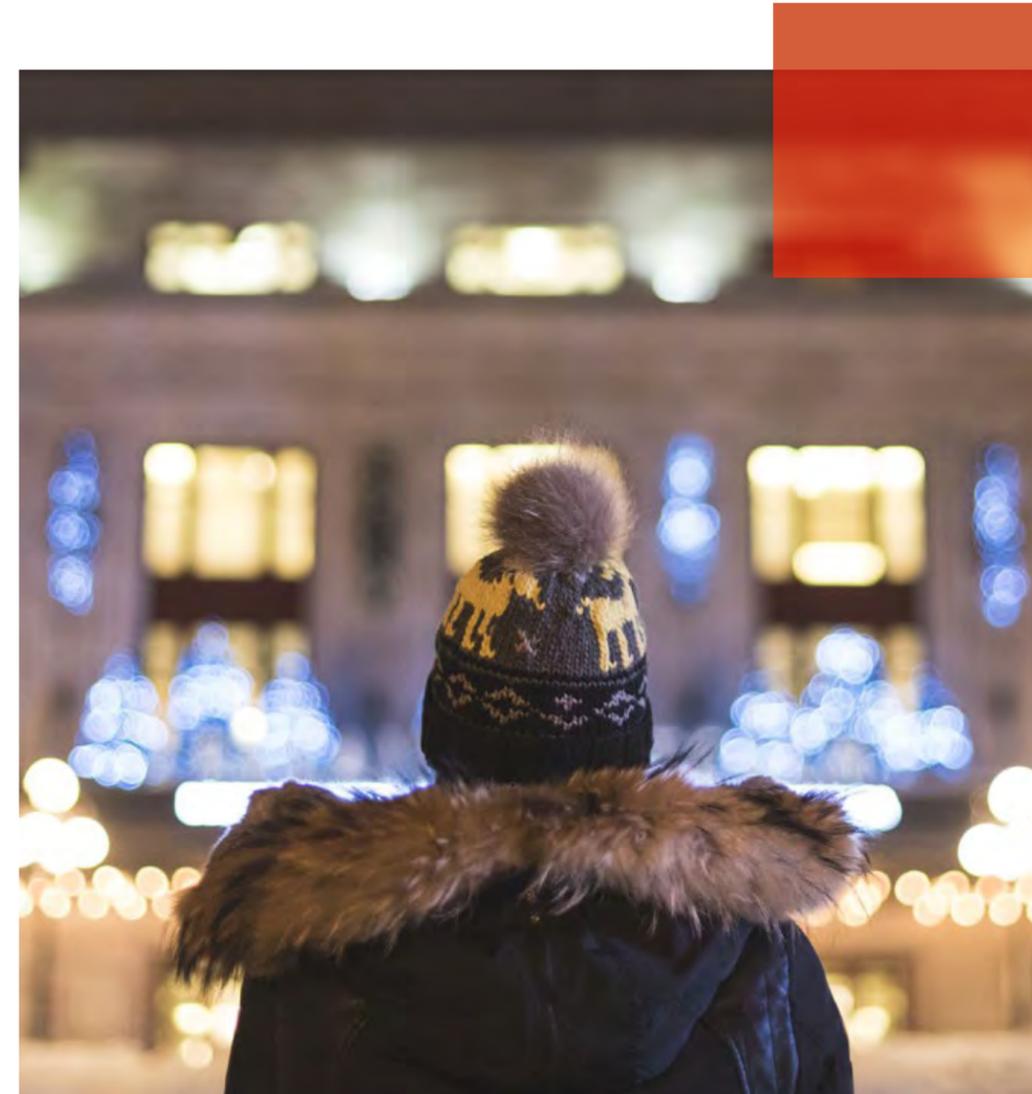
Présence d'une main-d'œuvre et de studios propices à l'accueil de grosses productions

Constat 9

L'industrie du cinéma et de la télévision de la Capitale-Nationale ne semble pas rayonner suffisamment sur le citoyen local pour générer une fréquentation notable des événements et des lieux de diffusion du cinéma.

Enjeu 9

Intérêt du citoyen de la Capitale-Nationale pour le cinéma





PRINCIPAUX CONSTATS ET ENJEUX RELATIFS À LA VILLE DE QUÉBEC

Les enjeux sont présentés selon un ordre logique.

Constat 1

La Ville de Québec a développé progressivement une relation d'affaires avec l'industrie du cinéma et de la télévision de la Capitale-Nationale (soutien professionnel, logistique et financier).

Enjeu 1

Continuité de la relation d'affaires entre la Ville de Québec et l'industrie locale

Constat 2

La Ville de Québec a été rejointe dans son effort financier par le gouvernement du Québec. Cette collaboration exemplaire favorise le développement et la compétitivité de l'industrie locale.

Enjeu 2

Poursuite du partenariat financier entre la Ville de Québec et le gouvernement du Québec

Constat 3

Les demandes croissantes de l'industrie locale, pour plus de soutien financier, révèlent le besoin de s'attarder aux résultats de cette industrie et d'évaluer l'impact réel des programmes offerts par la Ville de Québec et le gouvernement du Québec.

Enjeu 3

Mesure de la performance de l'industrie locale et du soutien financier dont elle bénéficie dans la Capitale-Nationale

Constat 4

La Ville de Québec est la seule municipalité québécoise à financer l'industrie. Cette place singulière dans l'écosystème audiovisuel génère de la confusion sur son rôle et ses responsabilités*.

* L'industrie locale exprime beaucoup d'attentes vis-à-vis de la Ville de Québec sur des sujets qui relèvent de l'industrie elle-même ou d'autres acteurs de l'écosystème (organisation et animation du milieu, réseautage, pression auprès des bailleurs de fonds, formation, développement des publics, promotion, commercialisation et diffusion des productions, auditions d'artistes, etc.).

Enjeu 4

Clarification du rôle et des responsabilités de la Ville de Québec

Constat 5

La Ville de Québec fait face à une industrie locale qui peine à s'organiser et à se concerter, d'où les attentes multiples exprimées à son égard*.

* Les membres de la Table de concertation de l'industrie du cinéma et de la télévision de la Capitale-Nationale appellent eux-mêmes à plus d'unité au sein de leur organisation et à plus de cohérence avec les autres parties prenantes de l'écosystème régional et provincial.

Enjeu 5

Sensibilisation de l'industrie locale à ses responsabilités

Constat 6

Le taux de satisfaction des services offerts par la Ville de Québec à l'industrie est de 85 % (permis de tournage et soutien technique)*.

* Source : Sondage des membres de l'industrie du cinéma et de la télévision (février 2021)

Enjeu 6

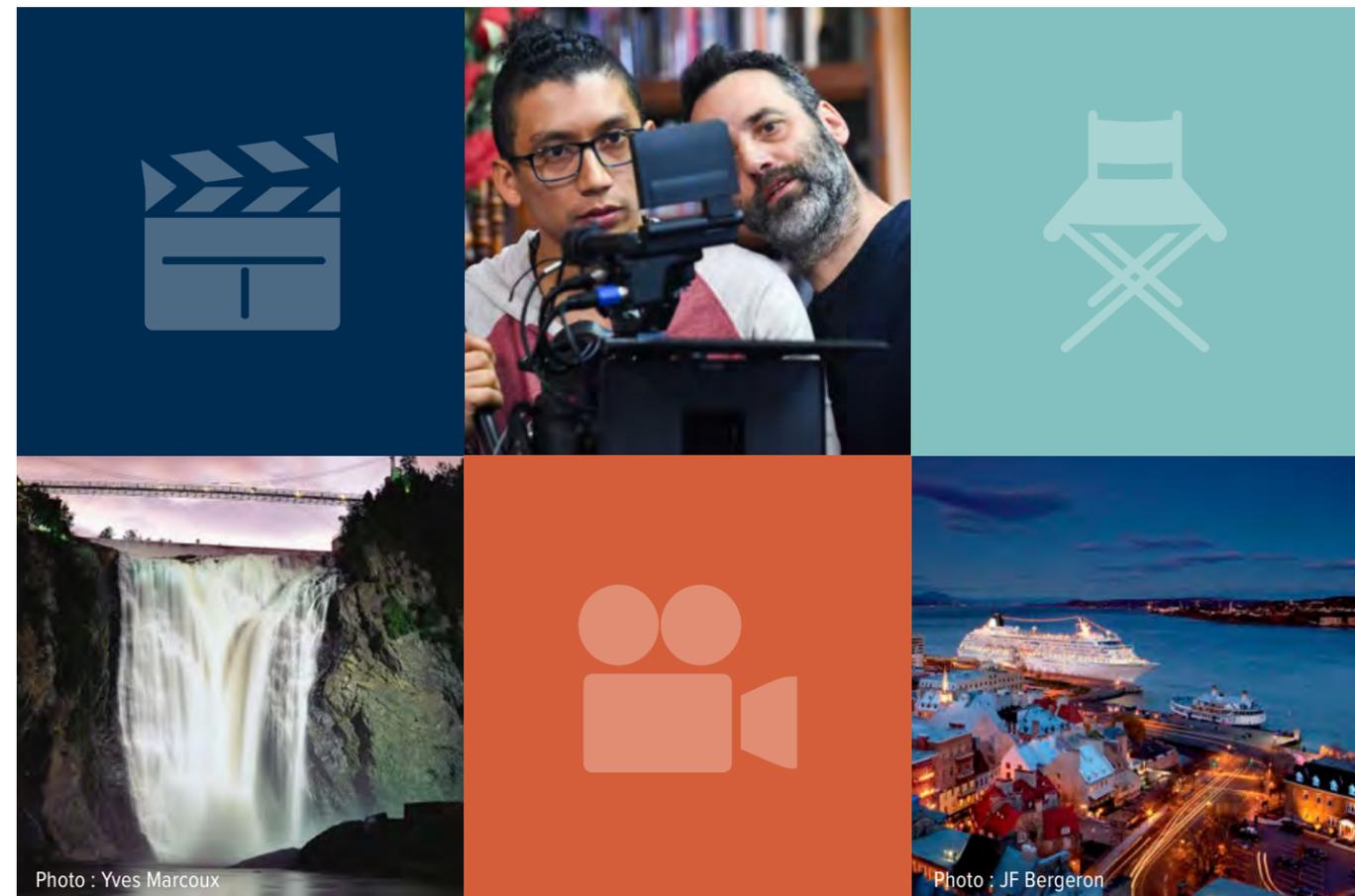
Maintien d'un taux de satisfaction élevé des services offerts par la Ville de Québec à l'industrie

Constat 7

Les moyens du Bureau des grands événements (BGÉ) de la Ville de Québec s'avèrent insuffisants pour les axes d'intervention initialement fixés pour soutenir l'industrie (promouvoir, accueillir, concerter et soutenir). Par leur mission, d'autres organisations peuvent intervenir.

Enjeu 7

Répartition judicieuse, entre le BGÉ et ses partenaires, du soutien à l'industrie



ÉNONCÉ DE VISION

Une industrie en croissance sur un territoire attractif

Une industrie en croissance...

En 2026, l'industrie du cinéma et de la télévision de la Capitale-Nationale récoltera les fruits de ses efforts pour se structurer harmonieusement et faire de sa main-d'œuvre un atout. Une dynamique collective amplifiera les efforts individuels pour une performance globale qui fera la fierté du milieu et des citoyens.

...sur un territoire attractif

Reconnue pour l'expertise de ses entreprises et de ses professionnels en cinéma et télévision, la Capitale-Nationale offrira un milieu de vie et de travail à échelle humaine, convivial et favorable à l'épanouissement de chacun. Des productions audiovisuelles distinctives et de qualité participeront à son rayonnement culturel.

ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

1. Améliorer la connaissance et la performance de l'industrie du cinéma et de la télévision de la Capitale-Nationale
2. Renforcer la synergie régionale par une organisation efficiente et un projet collectif mobilisateur
3. Accroître la compétitivité et la reconnaissance des entreprises et des professionnels de l'industrie locale



PRINCIPALES STRATÉGIES ET PISTES D'ACTION RELATIVES À L'INDUSTRIE DU CINÉMA ET DE LA TÉLÉVISION DE LA CAPITALE-NATIONALE

Les stratégies sont à mettre en relation avec les enjeux identifiés aux pages 27 à 31. Chaque stratégie porte le numéro de l'enjeu auquel elle correspond.

Les pistes d'action qui accompagnent ces stratégies indiquent concrètement comment seront opérationnalisées celles-ci. Ces pistes d'action ne sont pas exhaustives.



Stratégie 1

Améliorer la connaissance de l'industrie de la Capitale-Nationale

Pistes d'action

- 1.1 Dresser un portrait de l'écosystème audiovisuel qui inclut les rôles et les responsabilités des parties prenantes avec lesquelles les membres de l'industrie locale sont ou pourraient être en relation
- 1.2 Voir la piste d'action 1.1.1. de la Ville de Québec, page 51

Stratégie 2

Développer les connaissances stratégiques relatives à l'industrie locale

Pistes d'action

- 2.1 Mandater une firme de consultants pour documenter les problèmes liés à la main-d'œuvre locale, identifier les besoins (ex. : manque de recherchistes de lieux de tournage, de régisseurs, de directeurs artistiques) et produire des recommandations sur les actions à poser
- 2.2 Compléter le Portrait des professionnel.le.s de l'industrie du cinéma et de la télévision de la grande région de Québec (Catherine Breton, Table de concertation de l'industrie du cinéma et de la télévision de la Capitale-Nationale, 2020) en documentant la valeur des salaires, la qualité des emplois selon les types de productions audiovisuelles, etc.
- 2.3 Mandater une firme de consultants pour documenter les productions audiovisuelles produites dans la Capitale-Nationale (nombre, catégories, succès d'auditoire, portée du rayonnement, etc.), identifier les plus structurantes pour l'industrie (ex. : les fictions), les plus payantes (ex. : les publicités), les plus utiles au développement de la relève (ex. : les courts métrages), etc.
- 2.4 Approfondir les constats posés dans le Profil 2019 de la production cinématographique et télévisuelle indépendante dans la région de la Capitale-Nationale (2020) en identifiant et en documentant les raisons qui les expliquent



Photo : F. Gagnon

- 2.5 Établir des partenariats entre collectifs régionaux pour élaborer et financer des projets communs en intelligence d'affaires ou pour assurer une veille stratégique (ex. : Table de concertation de l'industrie du cinéma et de la télévision de la Capitale-Nationale et Créneau EPIX)
- 2.6 Saisir toute possibilité de collaboration à des projets de recherche avec des universités, établissements d'enseignement, l'Institut de la statistique du Québec ou tout autre partenaire pertinent
- 2.7 Développer le réseautage avec l'industrie du cinéma et de la télévision montréalaise pour se tenir informé des tendances, de l'évolution de l'industrie, des besoins nouvellement identifiés et des projets en cours de développement
- 2.8 Insérer dans les planifications stratégiques des collectifs régionaux une approche marketing qui favorise le développement des affaires et la performance
- 2.9 Voir la piste d'action 1.1.2. de la Ville de Québec, page 51

Stratégie 3

Renforcer la communication entre l'industrie de la Capitale-Nationale et celle en provenance de l'extérieur

Pistes d'action

- 3.1 Nommer des porte-paroles de l'industrie du cinéma et de la télévision de la Capitale-Nationale qui soient reconnus par l'industrie québécoise pour leur expertise et qui disposent idéalement d'un réseau de contacts internationaux (ex. : producteurs, programmeurs de festivals, etc.)
- 3.2 Multiplier les échanges avec les parties prenantes de l'écosystème audiovisuel québécois par le biais d'événements, de comités, de communications, de projets de coproductions, etc.
- 3.3 Mettre à profit les festivals présentés au Québec pour faire connaître l'industrie de la Capitale-Nationale et valoriser ses productions
- 3.4 Produire une étude d'étalonnage qui identifie les meilleures pratiques d'affaires, pour une cohabitation harmonieuse et performante, dans les provinces et les pays qui présentent une situation similaire à celle du Québec, à savoir la présence d'un fort premier centre de production audiovisuel et d'un second centre de production bien plus faible (en l'occurrence, Montréal et Québec)

Stratégie 4

Organiser les composantes de l'industrie locale pour en renforcer la cohésion et la performance

Pistes d'action

- 4.1** Initier des actions qui favorisent une meilleure connaissance des différentes composantes de l'industrie de la Capitale-Nationale pour corriger des perceptions, identifier de nouveaux partenariats et renforcer le maillage des entreprises et des organisations
- 4.2** Encourager la solidarité et le codéveloppement entre les équipes de production, au bénéfice de projets audiovisuels plus performants et d'un renforcement de la compétitivité des maisons de productions locales
- 4.3** Mandater une firme de consultants pour établir un diagnostic de l'état de santé des entreprises en audiovisuel de la Capitale-Nationale, identifier les besoins (ex. : consolidation du modèle d'affaires, croissance, pérennisation, etc.) et préciser les manques éventuels en matière d'aides financières au fonctionnement
- 4.4** Évaluer la faisabilité d'une approche collective pour planifier harmonieusement, sous la forme d'un calendrier annuel partagé, les différents tournages afin d'assurer une embauche optimale de la main-d'œuvre locale et de permettre la réalisation d'un maximum de projets dans les meilleures conditions (disponibilité, mutualisation et coordination des ressources locales)
- 4.5** Recruter de nouveaux membres pour la Table de concertation de l'industrie du cinéma et de la télévision de la Capitale-Nationale, aux profils présentement sous-représentés (ex. : pigistes, réalisateurs, scénaristes) et enrichir ainsi le débat de points de vue complémentaires et nuancés
- 4.6** S'assurer d'une représentativité objective des différentes composantes de l'industrie locale dans les projets portés par la Table de concertation (ex. : considérer davantage les artistes, les techniciens et les fournisseurs de services)
- 4.7** Engager une réflexion stratégique qui vise à optimiser le fonctionnement de la Table de concertation (gouvernance, processus, etc.) et le développement de ses activités (stratégies, partenariats, financement, etc.); dans le cadre de cette réflexion, produire une planification stratégique pluriannuelle où seront considérées les pistes d'action relatives à l'industrie qui sont présentées dans la présente Vision (voir la piste d'action 5.1.1. de la Ville de Québec, page 56)

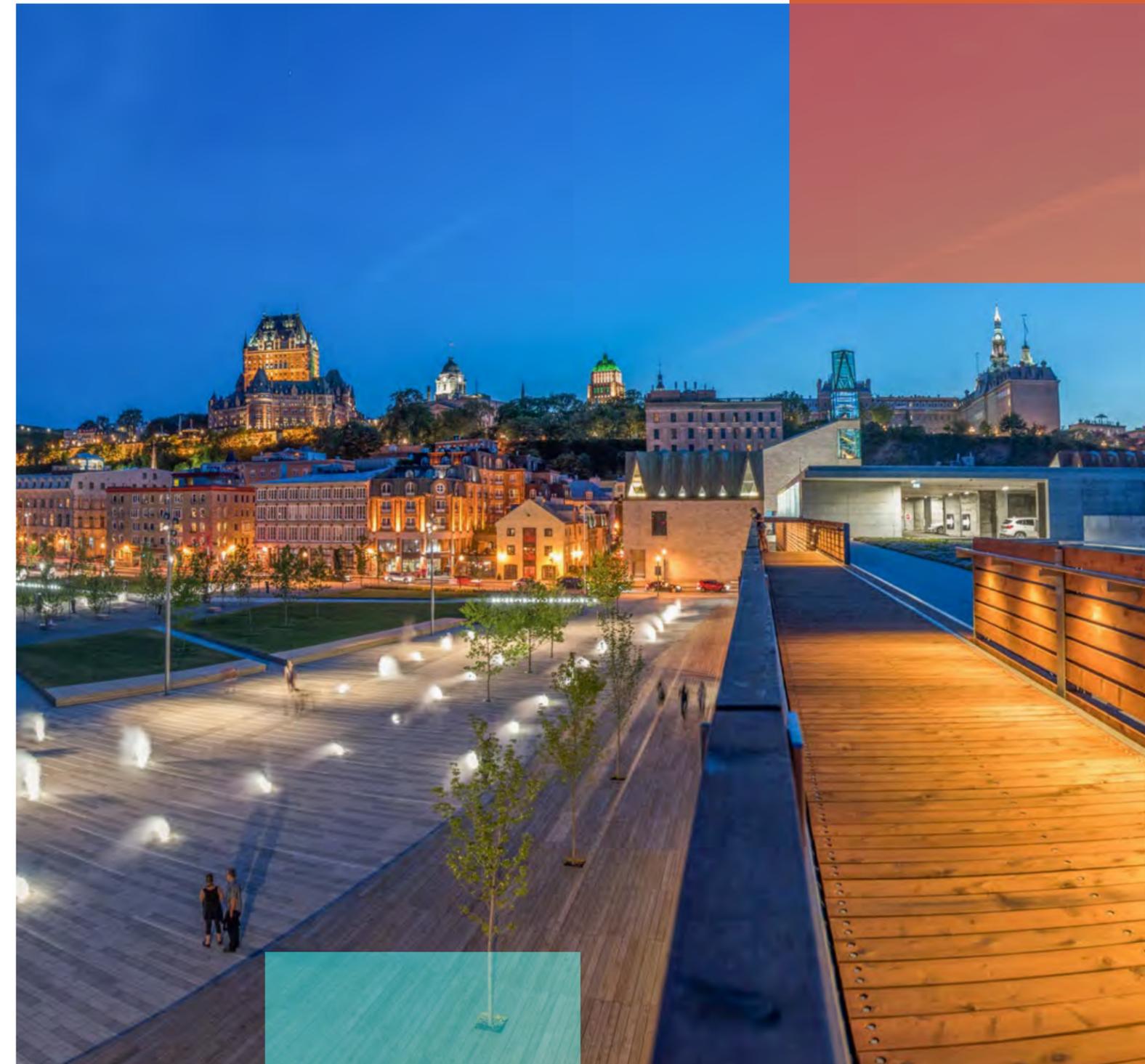
- 4.8** Développer des relations nouvelles au sein de la Table de concertation pour que les membres les plus expérimentés aident dans leur croissance et leur structuration les membres les plus jeunes et pour que l'expérience acquise bénéficie ainsi à la relève et contribue à accélérer le développement de l'industrie locale (en complément des programmes offerts en ce sens à la SODEC ou avec Première Ovation et pour répondre avec agilité à des besoins ponctuels)
- 4.9** Créer des comités de lecture pour évaluer et bonifier les projets de productions audiovisuelles, prioritairement ceux de la relève, avant le dépôt de demandes de financement et bénéficier ainsi du regard avisé des pairs
- 4.10** Planifier des actions convergentes pour défendre les droits des professionnels locaux et sensibiliser régulièrement les employeurs au respect des cadres juridiques liés à l'embauche, et ce, pour toutes les productions audiovisuelles qui ont lieu sur le territoire de la Capitale-Nationale (campagnes d'information, communications ciblées, etc.); associer les syndicats à toute action entreprise en ce sens
- 4.11** Poursuivre les actions de représentation de l'industrie du cinéma et de la télévision de la Capitale-Nationale auprès des bailleurs de fonds publics pour les sensibiliser aux besoins de cette industrie et orienter les prises de décisions
- 4.12** Identifier les leviers nécessaires au développement de la propriété intellectuelle et démarcher tout partenaire stratégique et financier pertinent pour s'assurer d'une prise en compte adéquate, compléter ou adapter les dispositifs existants (ex. : programmes d'aide financière) et garantir ainsi à la Capitale-Nationale les retombées constructives de cette approche à long terme (structuration et pérennisation de l'industrie, exportation de produits et importation de revenus, durabilité des emplois, rétention des experts, etc.)
- 4.13** Associer les ressources locales pertinentes à la réflexion et aux services offerts aux membres de la Table de concertation pour leur développement d'affaires ou de compétences entrepreneuriales et l'optimisation de leur performance (ex. : LE CAMP Incubateur – Accélérateur, service du Développement économique et grands projets de la Ville de Québec, etc.)
- 4.14** Développer une meilleure connaissance mutuelle entre les regroupements actifs au sein de l'industrie de la Capitale-Nationale (ex. : Table de concertation et Créneau EPIX) pour instaurer des collaborations constructives, garantir une cohérence globale des actions sur le territoire régional, partager des expertises et les meilleures pratiques d'affaires
- 4.15** Voir la piste d'action 5.1.2. de la Ville de Québec, page 56

Stratégie 5

Initier de nouvelles actions pour favoriser l'embauche de la main-d'œuvre locale

Pistes d'action

- 5.1 Mobiliser l'ensemble des parties prenantes de l'écosystème audiovisuel de la Capitale-Nationale autour du besoin de soutenir collectivement l'embauche de la main-d'œuvre locale et le développement de ses compétences
- 5.2 Sensibiliser les bailleurs de fonds publics à la nécessité de conditionner les aides financières accordées aux producteurs par l'embauche de ressources locales, notamment les producteurs locaux dont les projets sont les plus structurants pour le territoire
- 5.3 Réaliser une campagne promotionnelle pour valoriser la main-d'œuvre de la Capitale-Nationale auprès des producteurs et des diffuseurs montréalais (ex. : vanter la fraîcheur des visages et des talents de Québec, méconnus du grand public, pour les productions télévisuelles); y insérer des arguments complémentaires sur les atouts concurrentiels locaux (ex. : simplicité de tourner à Québec comparativement à Montréal, coûts moindres, meilleure acceptabilité sociale pour les tournages dans la voie publique, etc.)
- 5.4 Offrir des gratuités aux réalisateurs, aux producteurs et aux diffuseurs de séries télévisées et de films d'animation, pour faire connaître les artistes-interprètes de la scène théâtrale de la Capitale-Nationale
- 5.5 Organiser des auditions dans la Capitale-Nationale pour promouvoir les talents locaux, notamment auprès des producteurs locaux
- 5.6 Valoriser les efforts des syndicats et des organisations qui travaillent à promouvoir les compétences locales et à mettre en relation les professionnels qualifiés et les employeurs
- 5.7 Militer pour que soit priorisée la pérennisation des maisons de production de la Capitale-Nationale qui font le choix de favoriser l'embauche locale, puisque c'est lorsqu'elles sont expérimentées et reconnues qu'elles peuvent prendre des risques auprès des diffuseurs et des financeurs



Stratégie 6

S'assurer d'une offre locale de formations qui soit conforme aux besoins

Pistes d'action

- 6.1 Créer un comité régional, porté par l'industrie (Table de concertation de l'industrie du cinéma et de la télévision de la Capitale-Nationale), qui inclut des établissements d'enseignement (collèges, Cégeps, Université) et des organisations qui offrent de la formation continue, pour identifier les besoins en formation et évaluer les possibilités de mise en œuvre
- 6.2 Accroître la mise à profit des programmes d'enseignement pour favoriser l'insertion des étudiants en milieu professionnel, augmenter le nombre de partenariats entre les établissements d'enseignement et les entreprises de l'industrie et développer la relève locale (stages ou intégrations professionnelles, mentorat par des équipes de professeurs et des ressources professionnelles, etc.)
- 6.3 Sensibiliser les producteurs et les fournisseurs de services locaux à la pertinence d'accueillir des stagiaires en formation initiale ou continue
- 6.4 Intervenir auprès des bailleurs de fonds pour que des budgets supplémentaires soient octroyés afin d'offrir plus de stages (ex. : accueil de stagiaires sur des plateaux de tournage)
- 6.5 Réinterroger régulièrement les contenus enseignés afin de s'assurer d'une parfaite adéquation entre l'enseignement, l'évolution des besoins et des pratiques sur le terrain, notamment technologiques, et faire appel pour cela à des ressources professionnelles reconnues (ces ressources interviendront également dans la formation des étudiants)
- 6.6 Promouvoir les programmes de formations offerts localement et leurs perspectives de placement en milieu professionnel, dans les missions internationales de recrutement (Québec International), pour attirer des étudiants, future relève, et des studios ou des producteurs qui trouveront dans la Capitale-Nationale une main-d'œuvre qualifiée et expérimentée
- 6.7 S'assurer que l'offre locale de formations soit distinctive et compétitive comparativement à l'offre de Montréal, celle en région ou hors Québec



Stratégie 7

Accorder le positionnement de la Capitale-Nationale comme destination de tournage à la marque touristique de la région de Québec

Pistes d'action

- 7.1 Capitaliser sur le travail produit par Destination Québec cité, dans le cadre du mandat sur la marque touristique de la région de Québec, pour parfaire le positionnement actuel de la Capitale-Nationale comme destination de tournage et préciser une offre de lieux de tournage qui soit conforme à ce positionnement
- 7.2 Insister, dans le positionnement de la Capitale-Nationale comme destination de tournage, sur l'offre diversifiée de lieux de tournage et concentrée sur un petit territoire qui facilite les déplacements rapides et génère un gain de temps précieux pour les productions cinématographiques et télévisuelles
- 7.3 Valoriser les nombreux sites et ensembles patrimoniaux qui sont classés et reconnus pour leur caractère distinctif par les différents paliers gouvernementaux et, au niveau mondial, par l'UNESCO (atout concurrentiel fort et authentique par rapport à l'offre d'autres destinations de tournage)
- 7.4 Rappeler les nombreuses distinctions remportées par la ville de Québec, la reconnaissance et le rayonnement médiatique dont elle jouit, notamment au niveau international, pour la qualité de son offre culturelle et de son cadre de vie
- 7.5 Voir les pistes d'actions 1.1.4. et 1.1.5. de la Ville de Québec, page 51

Stratégie 8

Explorer la faisabilité de l'implantation de grands studios de cinéma à Québec

Pistes d'action

- 8.1 Poursuivre la réflexion sur ce dossier avec la Ville de Québec (Développement économique et grands projets, Bureau des grands événements, Culture et patrimoine, Bureau des relations internationales), Québec International et tout autre partenaire pertinent (ex. : Ministère des Relations internationales et de la Francophonie, Investissement Québec International)
- 8.2 Prioriser la production d'une vidéo promotionnelle, qui inclut les films significatifs tournés ou produits dans la Capitale-Nationale, pour présenter l'offre locale et la possibilité de développer à Québec des projets d'infrastructures, afin de séduire des producteurs et des investisseurs étrangers (projet de vidéo à élaborer en collaboration avec la Ville de Québec – voir piste d'action 1.1.4, page 51, Québec International et tout autre partenaire pertinent)
- 8.3 Assortir la vidéo promotionnelle d'un répertoire d'entreprises, de services et de ressources, qui précise l'offre locale
- 8.4 Prolonger, avec la collaboration du Bureau du cinéma et de la télévision du Québec (BCTQ) et celle de tout autre partenaire stratégique ou financier pertinent (ex. : Investissement Québec International, Ministère de l'Économie et de l'Innovation), la réflexion engagée par le BCTQ, en 2021, avec la firme Raymond Chabot Grant Thornton, sur l'augmentation de la capacité d'accueil en matière d'infrastructures, en posant un diagnostic spécifique à la Capitale-Nationale (inclure une section sur la compatibilité de grands studios avec la situation actuelle de la main-d'œuvre locale, une identification des facteurs de succès pour leur implantation et une stratégie de positionnement complémentaire à l'offre montréalaise)

Stratégie 9

Stimuler le développement des publics pour une cinéphilie locale qui soit festive et multiforme

Pistes d'action

- 9.1 Multiplier les projets qui familiarisent les publics avec la diffusion en salle et qui entretiennent un dialogue régulier entre l'industrie du cinéma et de la télévision de la Capitale-Nationale et le citoyen
- 9.2 Garantir une diversité dans l'offre de diffusion en salle, tant dans le type de productions présentées que dans les publics ciblés
- 9.3 Prioriser les actions de sensibilisation du jeune public au cinéma et bonifier l'offre qui lui est destinée, pour créer une habitude de fréquentation des lieux et des événements de diffusion et pour éveiller une exigence de qualité dans ses choix grâce à une éducation cinématographique enrichie
- 9.4 S'inspirer des meilleures pratiques locales (ex. : ateliers, événements et outils pédagogiques du Festival de cinéma en famille de Québec pour développer la cinéphilie et faire connaître les métiers du cinéma)
- 9.5 Collecter des données stratégiques pour mieux connaître les publics qui fréquentent les événements et les lieux de diffusion du cinéma (provenance, profils sociodémographiques, habitudes de consommation, etc.)
- 9.6 Soutenir les efforts des organisateurs d'événements de diffusion cinématographique qui cherchent des productions nouvelles et internationales de qualité pour les présenter ensuite au public de la Capitale-Nationale
- 9.7 Encourager toute initiative qui attise le sentiment de fierté des citoyens vis-à-vis de l'industrie du cinéma et de la télévision de la Capitale-Nationale et le sentiment d'appartenance à un milieu cinéphile dynamique

PRINCIPALES STRATÉGIES ET PISTES D'ACTION RELATIVES À LA VILLE DE QUÉBEC

Les stratégies sont à mettre en relation avec les enjeux identifiés aux pages 33 à 35. Chaque stratégie porte le numéro de l'enjeu auquel elle correspond.

Les pistes d'action qui accompagnent ces stratégies indiquent concrètement comment seront opérationnalisées celles-ci. Ces pistes d'action ne sont pas exhaustives.

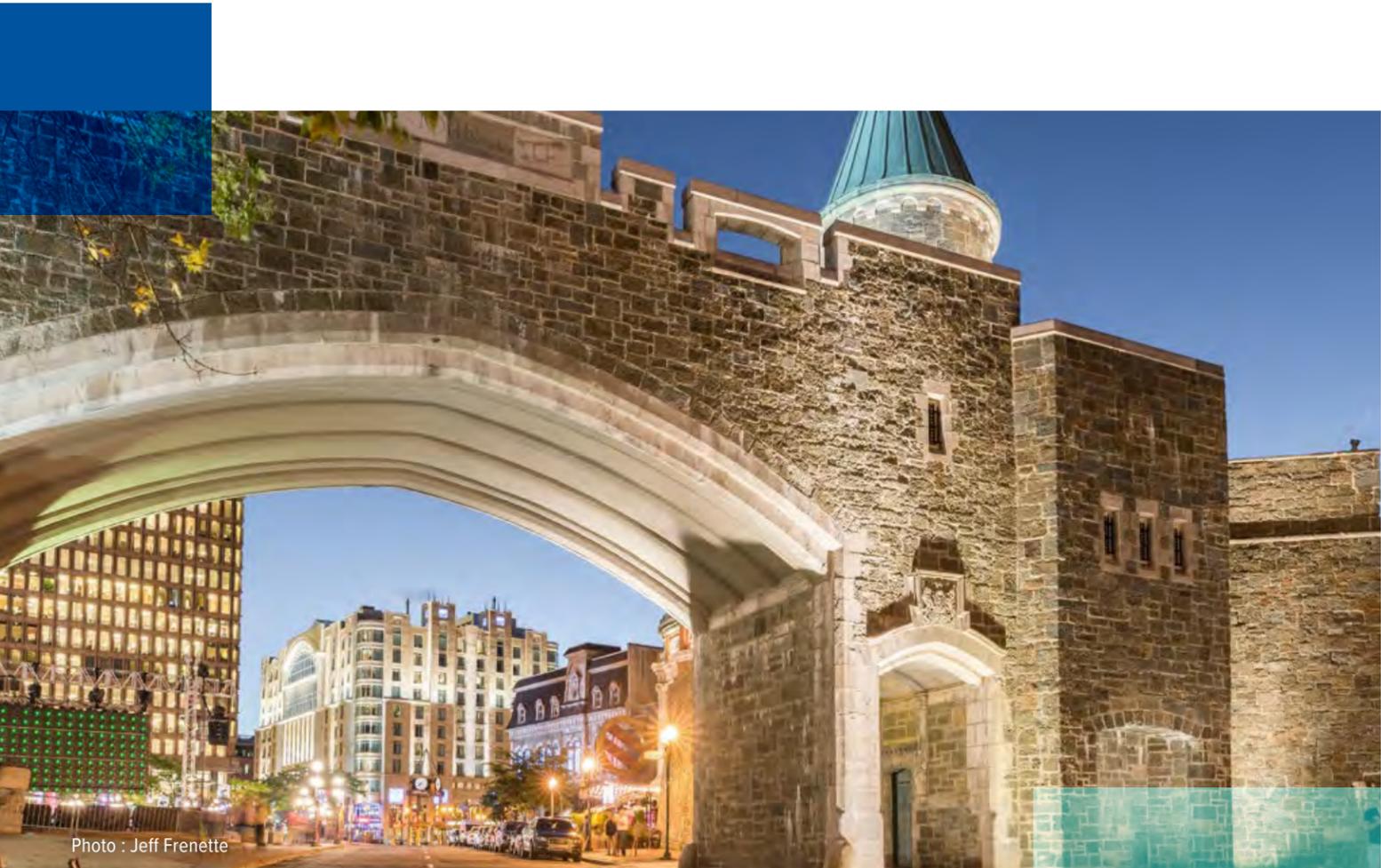


Photo : Jeff Frenette

Stratégie 1.1

Initier de nouvelles actions pour favoriser un développement optimal de l'industrie locale

Pistes d'action

- 1.1.1 Mandater une firme de consultants pour évaluer la faisabilité de la création et de la gestion d'une base de données qui permette d'obtenir un portrait complet et à jour de l'industrie du cinéma et de la télévision de la Capitale-Nationale
- 1.1.2 Mandater une firme de consultants pour établir un état des connaissances stratégiques propices au développement de l'industrie (intelligence d'affaires) et pour identifier les principales tendances et projections quant à l'évolution de la demande (étude prospective)
- 1.1.3 Établir un diagnostic des programmes de la Ville de Québec (Bureau des grands événements, Culture et patrimoine, Développement économique et grands projets) pour apprécier globalement le soutien financier apporté à l'industrie et examiner les objectifs et les critères de ces programmes dans la perspective d'améliorer leur complémentarité
- 1.1.4 Produire une vidéo promotionnelle propre à l'industrie du cinéma et de la télévision de la Capitale-Nationale pour démarcher des producteurs et des investisseurs étrangers (Bureau des grands événements, Office du tourisme de Québec, Communications), en concertation avec Québec International et des représentants de l'industrie régionale et provinciale
- 1.1.5 Inviter les membres de Destination Québec cité (musées, sites patrimoniaux, hôtels, restaurants, etc.) à inscrire leur propriété comme lieu de tournage dans la photothèque nationale du Bureau du cinéma et de la télévision du Québec (BCTQ) pour enrichir l'offre en ce domaine et accroître l'attractivité de la Capitale-Nationale auprès des producteurs
- 1.1.6 Sensibiliser l'industrie locale aux pratiques écoresponsables à développer, conformément à la Stratégie de développement durable de la Ville de Québec, avec la collaboration du BCTQ (programme On tourne vert) et de tout autre acteur pertinent, et participer aux actions collectives entreprises en ce sens pour renforcer l'excellence de cette industrie
- 1.1.7 S'inspirer des meilleures pratiques d'affaires des bureaux régionaux du cinéma et de la télévision du Québec et du Canada pour améliorer les services offerts à l'industrie et optimiser ainsi la performance de la Ville de Québec (ex. : promotion enrichie par la visite en réalité virtuelle des lieux de tournage)

1.1.8 Collaborer avec le BCTQ et les bureaux régionaux du cinéma et de la télévision du Québec pour enrichir la tournée de familiarisation virtuelle, qui présente l'offre du Québec et est destinée aux producteurs américains, d'images de la Capitale-Nationale et de ses lieux de tournage les plus emblématiques

1.1.9 Accompagner la Table de concertation de l'industrie du cinéma et de la télévision de la Capitale-Nationale dans la consolidation de l'argumentaire qui vise à démontrer le besoin d'une augmentation du financement des productions audiovisuelles en région (1. Renforcement de la compétitivité de l'industrie régionale; 2. Meilleure représentativité des territoires régionaux dans les créations québécoises, notamment en télévision, pour permettre une identification du public qui soit respectueuse de son identité culturelle, de son cadre de vie et de sa diversité en dehors de la métropole)



Stratégie 1.2

Poursuivre les actions porteuses de résultats en matière de soutien à l'industrie locale

Pistes d'action

- 1.2.1** Encourager et financer le plan d'action annuel de la Table de concertation de l'industrie du cinéma et de la télévision de la Capitale-Nationale
- 1.2.2** Revisiter le partenariat avec le BCTQ dans une perspective de développement durable, c'est-à-dire en capitalisant prioritairement sur les ressources locales (services municipaux, Québec International, représentants de l'industrie, etc.), leur savoir-faire et leur engagement au quotidien pour la Capitale-Nationale, et en faisant appel en complémentarité aux services et à l'expertise spécifique du BCTQ
- 1.2.3** Approfondir la concertation avec les bureaux régionaux du cinéma et de la télévision du Québec et avec le BCTQ (réflexions stratégiques, développement d'outils et de projets communs, partage d'expertises, etc.)
- 1.2.4** Renforcer la collaboration des services à la Ville de Québec (Bureau des grands événements, Culture et patrimoine, Bureau des relations internationales, Développement économique et grands projets) pour une meilleure connaissance et un meilleur soutien à l'industrie (partage d'études et d'avis sectoriels, veille stratégique, complémentarité d'expertises dans l'analyse des dossiers, information sur les différentes aides financières accordées, etc.)

Stratégie 2

Entretenir le dialogue avec le gouvernement du Québec pour offrir un soutien financier pertinent à l'industrie

Pistes d'action

- 2.1 Poursuivre la réflexion et la collaboration sur les programmes cofinancés en cinéma et télévision
- 2.2 Partager toute source documentaire stratégique (rapports, avis sectoriels, etc.)
- 2.3 Se tenir informés de tout nouveau programme offert par la Ville de Québec ou le gouvernement du Québec qui pourrait agir en complémentarité de ceux cofinancés

Stratégie 3

Optimiser les outils de gestion des programmes d'aide financière

Pistes d'action

- 3.1 Voir Une Capitale-Nationale partenaire de son industrie, page 16 à 20.
- 3.2 Documenter les différents types de productions audiovisuelles qui sont soutenues financièrement par la Ville de Québec et le gouvernement du Québec pour identifier celles qui contribuent le mieux à l'atteinte des objectifs des programmes

Stratégie 4

Formaliser ce qui revient à une administration publique municipale au sein de l'écosystème audiovisuel et agir en conséquence

Pistes d'action

- 4.1 Réaliser un plan de communication pour la Vision du cinéma et de la télévision puisqu'elle précise ce qui relève de la responsabilité de la Ville de Québec et de celle de l'industrie du cinéma et de la télévision de la Capitale-Nationale
- 4.2 Appuyer les actions de l'industrie locale pour lesquelles la Ville de Québec est légitime et où elle apporte une valeur ajoutée réelle (ex. : faciliter la création de liens entre l'industrie et les partenaires institutionnels de la Ville de Québec)



Photo : Jeff Frenette

Stratégie 5.1

Donner des moyens à l'industrie locale pour optimiser sa concertation et son organisation

Pistes d'action

- 5.1.1 Soutenir professionnellement et financièrement la Table de concertation de l'industrie du cinéma et de la télévision de la Capitale-Nationale dans une réflexion stratégique visant à optimiser son fonctionnement (gouvernance, processus, etc.) et le développement de ses activités (stratégies, partenariats, financement, etc.)
- 5.1.2 Faire bénéficier la Table de concertation de l'entente de service intervenue entre la Ville de Québec et Bénévoles d'expertise pour accompagner les administrateurs dans leurs fonctions et renforcer ainsi la capacité d'intervention de cet organe de gouvernance régionale
- 5.1.3 Profiter des interactions de la Ville de Québec avec les parties prenantes de l'écosystème audiovisuel régional pour favoriser leur rapprochement avec la Table de concertation et encourager le développement de stratégies communes

Stratégie 5.2

Supprimer les actions qui ne relèvent pas de la responsabilité de la Ville de Québec, mais de celle de l'industrie ou d'autres acteurs de l'écosystème

Pistes d'action

- 5.2.1 Retirer la Ville de Québec du Comité de formation en cinéma du Conseil de la culture des régions de Québec et de Chaudière-Appalaches et laisser la place à la Table de concertation de l'industrie du cinéma et de la télévision de la Capitale-Nationale
- 5.2.2 Annuler le service offert aux producteurs par la Ville de Québec d'une base de données administrée par la Ville et relative aux ressources locales disponibles (techniciens, artistes, maisons de production, fournisseurs de services en cinéma et télévision) et valoriser les services offerts en ce sens par l'Union des artistes (UDA), l'Association québécoise des techniciens et des techniciennes de l'image et du son (AQTIS) section locale 514 Aiest, l'Alliance internationale des employés de scène, de théâtre et de cinéma (Aiest/IATSE) – Local 523 et la Table de concertation



Stratégie 6

Garantir une expérience-client optimale

Pistes d'action

- 6.1 Produire et envoyer un sondage à chaque bénéficiaire après l'obtention d'un service de la Ville de Québec pour mesurer le taux de satisfaction et identifier d'éventuels besoins
- 6.2 Réévaluer régulièrement la possibilité d'améliorer la qualité des services offerts à l'industrie et d'adapter ceux-ci aux nouveaux besoins de leurs bénéficiaires

Stratégie 7

Capitaliser sur la compétence et les ressources des partenaires du BGÉ pour améliorer le soutien à l'industrie

Pistes d'action

- 7.1 Déterminer une stratégie collective pour confier la promotion de la Capitale-Nationale comme destination de tournage aux services municipaux qualifiés (Destination Québec cité, Culture et patrimoine, Bureau des relations internationales) et aux organisations partenaires appropriées (BCTQ et Québec International pour l'attraction de producteurs et d'investisseurs étrangers); associer à la réflexion et à la mise en œuvre tout partenaire pertinent (ex. : ExpoCité, Ministère des Relations internationales et de la Francophonie du Québec)
- 7.2 Produire une étude d'étalonnage pour s'inspirer des destinations qui interviennent et se vendent déjà sur ce marché (ex. : Winnipeg, Toronto)
- 7.3 Mettre à profit la transversalité des services de la Ville de Québec (Bureau des grands événements, Destination Québec cité, Culture et patrimoine, Bureau des relations internationales) pour définir une stratégie collective qui vise un accueil performant des producteurs étrangers dans la Capitale-Nationale (tournées de familiarisation, repérage, organisation de tournages, accompagnement personnalisé); associer à la réflexion et à la mise en œuvre tout partenaire pertinent (ex. : ExpoCité)
- 7.4 Que ce soit pour une réflexion stratégique sur la promotion ou sur l'accueil, associer les représentants de l'industrie de la Capitale-Nationale dont les connaissances garantissent des prises de décisions éclairées et dont les réseaux de contacts, notamment internationaux, peuvent faciliter la mise en œuvre des actions (ex. : déterminer avec l'industrie comment on vend la Capitale-Nationale comme destination de tournage, sur quel positionnement, quels types de productions il est préférable de cibler prioritairement et auprès de qui, etc.)
- 7.5 Collaborer avec Destination Québec cité pour bonifier la section du site Internet de la Ville de Québec qui est consacrée à l'industrie du cinéma et de la télévision, pour une meilleure attractivité des tournages en provenance de l'extérieur de la région et du pays
- 7.6 Citer les productions audiovisuelles locales les plus significatives dans la promotion de la ville de Québec, comme lieu de vie et de travail, afin de bénéficier de leur notoriété et de démontrer le dynamisme artistique local





CONDITIONS DE SUCCÈS

1. Mobilisation générale

Mobilisation générale de l'industrie du cinéma et de la télévision de la Capitale-Nationale et de ses partenaires stratégiques et financiers autour des enjeux identifiés dans la vision

2. Priorisation

Priorisation du renforcement de l'industrie locale pour assurer ensuite son attractivité, notamment auprès des producteurs et des investisseurs internationaux

3. Flexibilité

Flexibilité entre la protection de l'industrie de la Capitale-Nationale (prioriser ses entreprises et ses professionnels) et une collaboration constructive avec l'industrie montréalaise (compenser les manques actuels de l'industrie locale pour lui permettre de progresser)

4. Approche d'affaires équilibrée

Approche d'affaires équilibrée qui considère la recherche de résultats à court terme (développement de projets et de compétences, production, constitution d'un vivier de ressources diversifiées, etc.) et celle de résultats à long terme (consolidation d'entreprises, établissement de sièges sociaux dans la Capitale-Nationale, création et développement de la propriété intellectuelle, exploitation de marques, pérennisation des emplois, etc.)

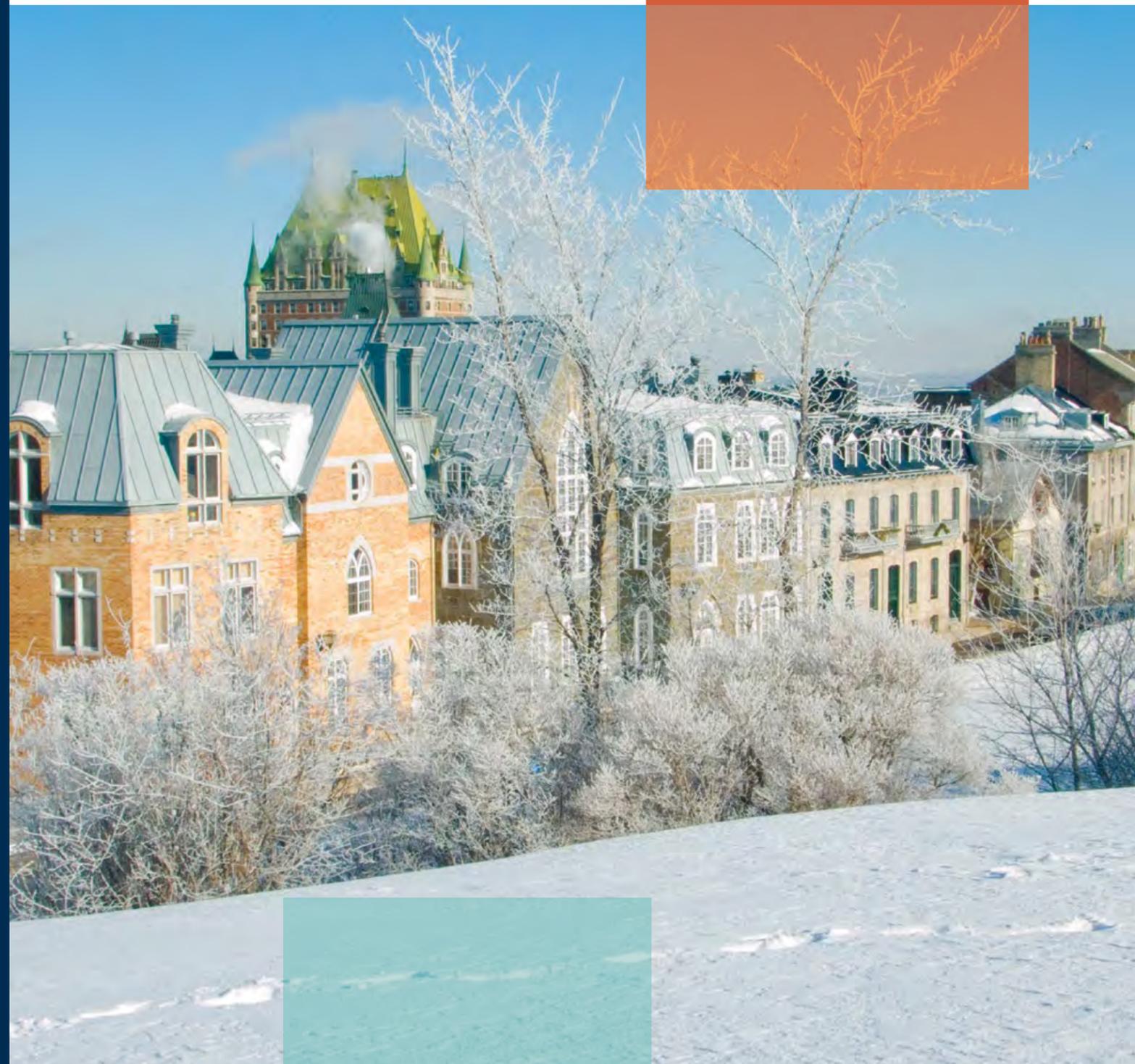
5. Proactivité et célérité

Proactivité et célérité dès que la pandémie de COVID-19 aura cessé de limiter les activités de concertation de l'industrie, essentielles à son dynamisme et à son déploiement (réseautage, festivals et événements en présentiel, comités de travail, collectifs régionaux, etc.)

CONCLUSION

La Vision du cinéma et de la télévision dote l'industrie de la Capitale-Nationale et ses partenaires stratégiques et financiers d'orientations et de stratégies d'intervention pour les cinq prochaines années. Cette vision constitue un nouveau départ et un outil de mobilisation générale. Elle capitalise sur ce qui a déjà été construit collectivement et elle l'optimise. Elle forme le projet d'avenir que partagent les membres de l'industrie et elle leur permet d'évoluer ensemble vers un développement harmonieux par un modèle d'affaires novateur et collaboratif. Elle appelle à l'engagement de chacun et à la cohérence des actions de toutes les parties prenantes de l'écosystème audiovisuel régional.

Réaliste, la Vision invite à déployer une culture de travail qui est basée sur l'évaluation des résultats et la mesure de la performance. En effet, pour avoir du succès dans le domaine hautement concurrentiel du cinéma et de la télévision, mesurer permet de mieux connaître et de planifier, de s'ajuster aux changements, de s'améliorer de façon continue et de savoir où l'industrie en est pour agir efficacement. Par cette vision qu'elle initie, la Ville de Québec confirme sa proactivité et son leadership dans la gestion du changement. Elle demeure à l'écoute de l'industrie et elle agit pour que le dialogue se poursuive dans la confiance, sur des bases clarifiées et toujours plus constructives.



ANNEXE 1 – LISTE DES PERSONNES ET DES ORGANISATIONS CONSULTÉES

Dans le cadre du mandat de la Vision du cinéma et de la télévision, les personnes suivantes ont été consultées lors d'entrevues individuelles ou lors de petits groupes de discussion.

Allen, Jeremy Peter

Réalisateur, Président, Les productions des derniers jours Inc.

Chargé de cours, Certificat en études cinématographiques, Faculté des lettres et des sciences humaines, Université Laval

Beaulieu, Dominik

Producteur, Nova Film

Bellerose Bart, Dominique

Directrice des communications et contrôleur, Collège Bart

Bellerose, Nicolas

Directeur général, Collège Bart

Benoit, Catherine

Directrice générale, SPIRA

Coprésidente de la Table de concertation de l'industrie du cinéma et de la télévision de la Capitale-Nationale

Bertrand, Claudine

Conseillère en développement culturel, Direction de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches,

Ministère de la Culture et des Communications

Binette, Cindy

Conseillère en audiovisuel, Direction du Numérique, des Médias et des Communications,

Ministère de la Culture et des Communications

Biron, Marc

Producteur, Parallaxes

Blanchet, Carl-Emmanuel

Propriétaire, Directeur général, Producteur, Productions Phare bleu

Adjoint à la distribution, SPIRA

Blouin, Annie

Directrice du développement et de l'administration, Secrétariat à la Capitale-Nationale

Bond, Cynthia

Conseillère en développement économique, Division du développement de l'entrepreneuriat, des entreprises

et de la région, Service du développement économique et des grands projets, Ville de Québec

Brühmüller, Catherine

Coordonnatrice des relations, activités et ententes avec la Ville de Québec, Direction de la Capitale-Nationale

et de la Chaudière-Appalaches, Ministère de la Culture et des Communications

Chénier, Catherine

Directrice, ExpoCité

Choinière, Fanny

Conseillère en développement territorial, Secrétariat à la Capitale-Nationale

Côté-Paquet, Josiane

Directrice Créneau EPIX - Jeu vidéo, animation & expériences immersives, Québec International

Couture, Steve

Cofondateur, Epic Storyworlds

Daigneault, Valérie

Directrice du secrétariat de la Grappe audiovisuelle, Bureau du cinéma et de la télévision du Québec



Desmarais, Éric

Agent d'affaire Aiest local 523, Alliance internationale des employés de scène, de théâtre et de cinéma (Aiest/IATSE)

Despars, Sonia

Présidente, Productrice, Parallaxes

Dumouchel, Élisabeth

Chargée de projets, Film Laurentides

Fontaine, Catherine

Conseillère en développement territorial, Secrétariat à la Capitale-Nationale

Frenette, Annie

Coordnatrice, Festival de cinéma en famille de Québec

Conseillère publicitaire, Chargée de projet, Cinéma Le Clap

Gagnon, Isabel

Conseillère en art public et en culture, Service de la culture et du patrimoine, Ville de Québec

Gaudreau, Charles

Producteur exécutif, Nova Film

Genois, Martin

Directeur général, Festival de cinéma de la ville de Québec (FCVQ)

Giasson, David

Conseiller aux relations de travail – Région de Québec, Association québécoise des techniciens et des techniciennes

de l'image et du son (AQTIS) section locale 514 Aiest

Girard-Aubertin, Alexis

Conseiller en arts et culture, Service de la culture et du patrimoine, Ville de Québec

Girouard, Jean-Michel

Vice-président – Québec, Union des artistes (UDA)

Goudreau, Lenny-Jo

Vice-Président, Télévision, Agence ComediHa! Inc.

Kadi, André

Directeur et réalisateur, Du Coup Animation

Labonté, Catherine

Conseillère en relations internationales, Bureau des relations internationales, Ville de Québec

Lapointe, François

Premier Vice-président & Chef d'exploitation, Agence ComediHa! Inc.

Lavoie, Alexandre

Coordonnateur des programmes d'Animation 3D et de synthèse d'image, de Graphisme + motion design et de Cinéma et effets visuels (VFX), Collège Bart

Lavoie, Anabelle

Coordinatrice, Table de concertation de l'industrie du cinéma et de la télévision de la Capitale-Nationale

Légaré, Karine

Coordonnatrice au développement professionnel, Conseil de la culture des régions de Québec et de Chaudière-Appalaches

Marinier, Simon

Directeur, Division du développement des affaires et des partenariats internationaux, Destination Québec cité

Mercure, Robert

Directeur, Destination Québec cité

Morneau, Jean-François

Conseiller en développement économique, Division du développement de l'entrepreneuriat, des entreprises et de la région, Service du développement économique et des grands projets, Ville de Québec

Moreau, Pierre

Président-directeur général, Bureau du cinéma et de la télévision du Québec

Parent-Bédard, Sylvain

Président et chef de la direction, Agence ComediHa! Inc.

Pelletier, Catherine

Directrice générale, Antitube

Pilon, Marie-Josée

Commissaire, Film Laurentides

Plamondon, Robin

Fondateur, Directeur général, Programmateur, Festival de cinéma en famille de Québec
Copropriétaire, Directeur général, Cinéma Le Clap

Rodrigue, Claude

Directeur, Direction de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches, Ministère de la Culture et des Communications

Rodrigue, Thomas

Réalisateur, Directeur artistique, Productions Phare bleu

Routhier, Chanelle

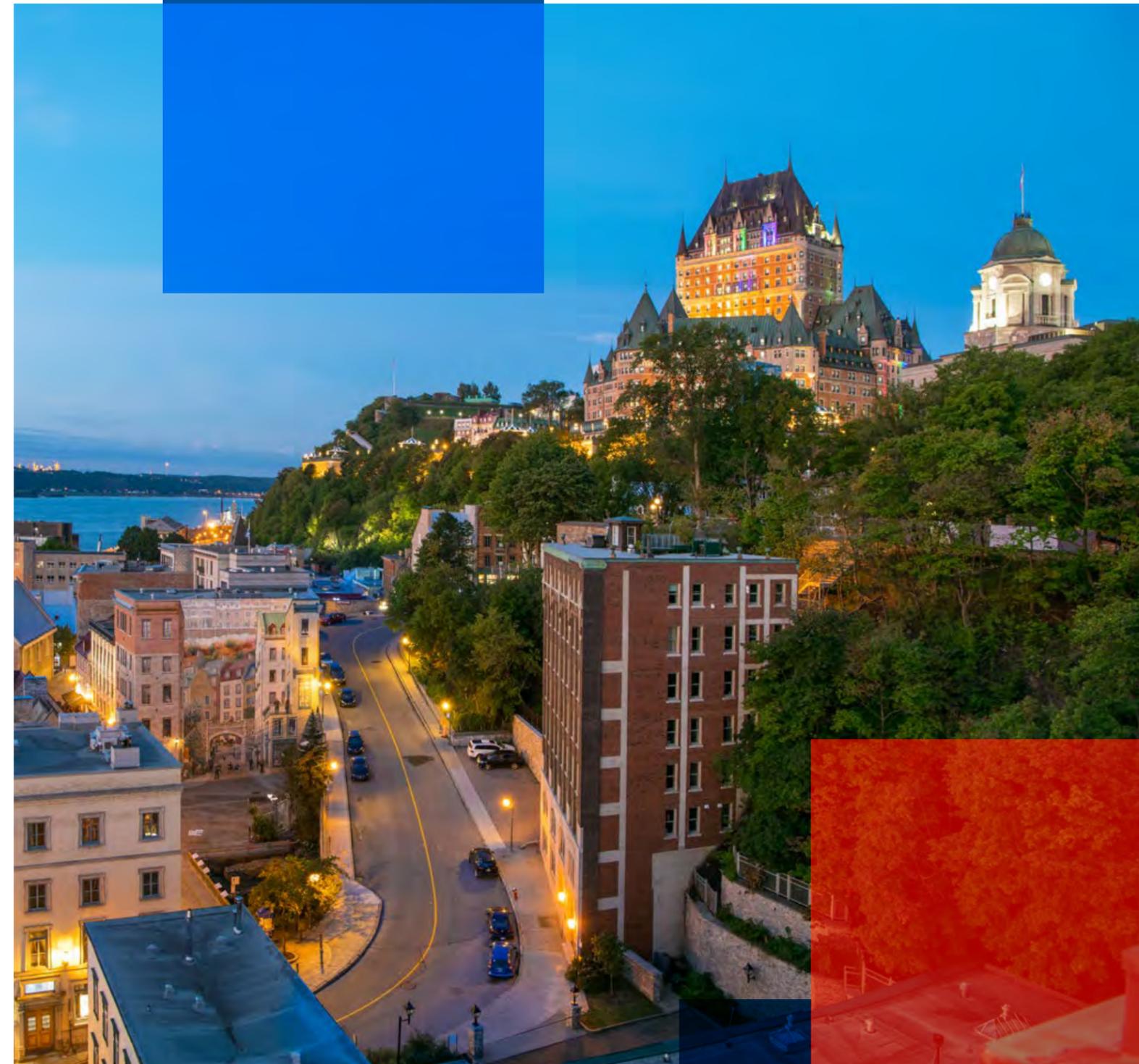
Commissaire nationale, Bureau du cinéma et de la télévision du Québec

Savard, Nancy Florence

Présidente, Productrice et réalisatrice, 10^e Ave Productions
Coprésidente de la Table de concertation de l'industrie du cinéma et de la télévision de la Capitale-Nationale

Viel, Carl

Président-directeur général, Québec International



ANNEXE 2 – LISTE DES ENTREPRISES ET DES ORGANISATIONS INVITÉES À PARTICIPER AU SONDAGE

Un sondage a été administré en ligne du 11 au 25 février 2021. Les représentants de 97 entreprises et organisations de l'industrie du cinéma et de la télévision de la Capitale-Nationale ont été invités à y participer. Vingt-cinq pourcent d'entre eux s'y sont exprimés librement et de façon anonyme.

Associations

- Alliance québécoise des techniciens et techniciennes de l'image et du son (AQTIS)
- Union des artistes

Coopératives/OBNL

- Académie du cinéma
- Alan Lake Fabrique
- Antitube
- La Vierge folle
- Le Projet Kinomada
- Productions 4Éléments
- Spira
- Spira – Distribution

Diffuseurs

- Le Clap
- Télé-Québec

Festivals et événements

- Cuisine et Cinéma
- Festival de cinéma de la Ville de Québec
- Festival de cinéma en famille de Québec
- Festival de films de Porneuf sur l'environnement

Fournisseurs de services

- Locations Michel Trudel Inc.
- Production Blue-Tone Inc.
- SFX
- Studio Élément

Maisons de production

- 9215-8534 Québec Inc. (Parallaxes)
- 9349-1553 Québec Inc. (Catalysfilm)
- 9372-4995 Québec Inc. (Frangin)
- Agence ComediHa! Inc.
- Astronaut Cowboy
- Cinegrafica Films Inc.
- Cinémanima Inc.
- Daniel Murray Inc.
- Digipoint
- Divertissement EW Inc.
- Divertissement Torq Inc.
- Du Coup Animation Inc.
- Dugasfilm
- Edgar Fritz Production
- Fokus
- Gregg Productions Inc.
- Groupe Vélocité
- Happy Camper Média Inc.
- iFX Productions enr.
- Jet 7 Média Inc.
- Kamarad
- La Raffinerie
- Les Films de l'Argent de Poche
- Les Productions « Québec, Je Me Souviens? »
- Les productions des derniers jours Inc.
- Les productions du phare bleu Inc.
- Les Productions Marc Durand Inc.
- Les productions Trait d'union (Jean-Pierre Dussault Inc.)
- Les Studios Seaborn Inc.
- MeIS Films
- Michel Gauthier productions
- Mirage Film
- Mō films Inc.
- Montambault Inc. & Serge Montambault
- Nomadik films
- Notos Média
- Nova Film
- Octo film Inc.
- Paradoxx Productions
- Paysdenvie
- PR3 Médias
- Presta-C
- Production Élément
- Production Studio Ste-Cravache
- Productions 10e Ave
- Productions Cina Inc.
- Productions Ciné-Scène Inc.
- Productions des Années lumière Inc.
- Productions Dionysos Inc.
- Productions Élément 4 Inc. (Les)
- Productions Far Est Inc.
- Productions Glaciel
- Productions Leave No Teddy Bear Behind
- Productions Les Visions of March inc.
- Productions Optimales
- Productions Plein Cadre
- Productions Richard Aubé
- Productions SpeedMedia
- Productions Squeeze Inc.
- Productions St-Laurent
- Productions Thalie
- Productions Tout Écran Inc.
- Public Cité Productions
- Saturne 5
- Silène films Inc.
- Sport Action Vidéo
- St-Laurent TV
- Studio 10e Ave Inc.
- Studio MétaFor
- Taïga Média Inc.
- Tandem Télé
- Tonus Productions Inc.
- TVA Accès
- UNIK Média
- Vidéo Eldorado
- Vision Concept

La firme Raymond Chabot Grant Thornton a été mandatée pour documenter les données de base de la mesure de l'industrie du cinéma et de la télévision et pour formuler des recommandations à la Ville de Québec sur les indicateurs à mettre en place dans les programmes qu'elle administre et qu'elle cofinance avec le gouvernement du Québec.

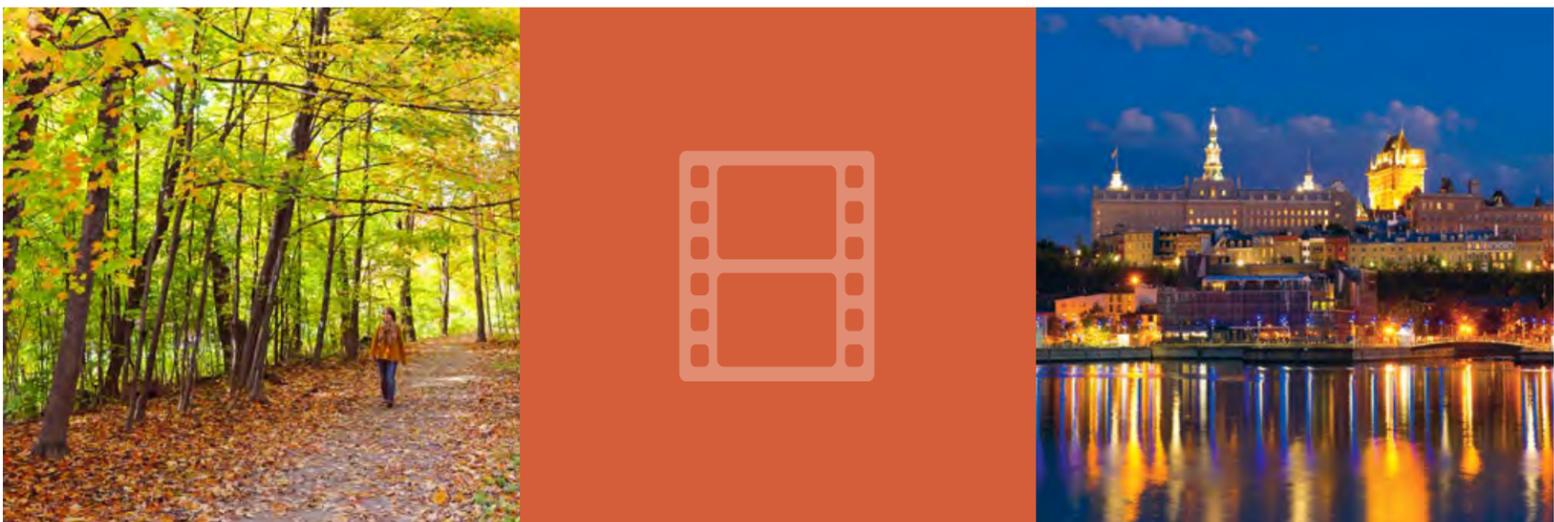
Dans le cadre de ce mandat, la firme a consulté les personnes suivantes lors d'entrevues individuelles.

Godbout, Marie-France

Directrice nationale longs métrages marché francophone, Téléfilm Canada

Larue, Johanne

Directrice générale du cinéma et de la production télévisuelle, SODE



ville.quebec.qc.ca/tournage

